



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS

2016



MADAGASCAR



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

PROFIL DE PAYS **2016**



MADAGASCAR

Commandes

Pour commander des exemplaires du Profil de pays - Madagascar, veuillez contacter :

Section des publications

Commission économique pour l'Afrique

B.P. 3001

Addis-Abeba, Éthiopie

Tél. : +251-11- 544-9900

Télécopie : +251-11-551-4416

Adresse électronique : ecainfo@uneca.org

Web : www.uneca.org

Pour télécharger gratuitement une copie électronique des publications de la CEA, veuillez accéder au site : www.uneca.org/publications

© 2017 Commission économique pour l'Afrique

Addis-Abeba, Éthiopie

Tous droits réservés

Premier tirage : mars 2017

ISBN : 978-99944-70-22-8

Toute partie du présent ouvrage peut être citée ou reproduite librement. Il est cependant demandé d'en informer la Commission économique pour l'Afrique et de lui faire parvenir un exemplaire de la publication.

Note

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de la Commission économique pour l'Afrique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur stade de développement. Les désignations « développé », « industrialisé » et « en développement » n'ont qu'une fin statistique et ne constituent pas une appréciation du stade de développement atteint par tel pays ou telle région.

Sommaire

| | |
|---|-------------|
| Liste des sigles et abréviations | v |
| Remerciements | vii |
| Le Madagascar en bref | viii |
| 1. Vue d'ensemble | 1 |
| 2. Contexte national et sous-régional | 3 |
| 3. Performance économique | 7 |
| 3.1 Croissance économique | 7 |
| 3.2 Politique fiscale | 12 |
| 3.3 Politique monétaire | 15 |
| 3.4 Compte courant | 16 |
| 3.5 Comptes financiers et comptes de capitaux | 19 |
| 4. Développements sociaux | 21 |
| 4.1 Dynamique démographique | 23 |
| 4.2 Emploi et pauvreté | 25 |
| 4.3 Santé | 27 |
| 4.4 Éducation | 29 |
| 4.5 Évaluation de l'égalité de genre | 30 |
| 5. Analyse thématique : le rôle des entreprises franches dans la croissance et la transformation structurelle à Madagascar | 33 |
| 5.1 Un moteur de la croissance économique et de l'emploi | 33 |
| 5.2 Rôle controversé dans la transformation économique malgache | 37 |
| 5.3 Conclusion : un secteur appelé à connaître une mutation | 38 |
| 6. Évaluation de la qualité des données nationales | 41 |
| Bibliographie | 43 |

Liste des sigles et abréviations

| | |
|--------|--|
| ACP | Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique |
| AFD | Agence française de développement |
| AGOA | African Growth and Opportunity Act, (loi sur la croissance et les opportunités en Afrique) |
| AUF | Agence universitaire de la Francophonie |
| BAD | Banque africaine de développement |
| BCM | Banque centrale de Madagascar |
| BIT | Bureau international du travail |
| CAE | Communauté de l'Afrique de l'Est |
| CBI | Conférence des bailleurs et investisseurs |
| CEA | Commission économique pour l'Afrique |
| CNUCED | Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement |
| COI | Commission de l'Océan Indien |
| COMESA | Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe |
| CSU | Couverture de santé universelle |
| EIU | Economic Intelligence Unit |
| EPT | Éducation pour tous |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture |
| FMI | Fonds monétaire international |
| FNUAP | Fonds des Nations Unies pour la population |
| ICF | Indice de la condition féminine |
| IDE | Investissements directs étrangers |
| IDH | Indice de développement humain |
| IDISA | Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique |
| INSTAT | Institut national de la statistique malgache |
| MEP | Ministère de l'économie et de la planification |
| MPPSPF | Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme |
| OCHA | Bureau de la coordination des affaires humanitaires |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le développement |
| PAM | Programme alimentaire mondial |
| PASEC | Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'éducation |
| PIB | Produit intérieur brut |
| PIP | Programme d'investissement public |
| PMO | Plan de mise en œuvre |
| PND | Plan national de développement |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement |

| | |
|--------|---|
| PPP | Partenariats public-privé |
| SADC | Communauté de développement de l'Afrique australe |
| TMM | Taux de mortalité maternelle |
| TVA | Taxe sur la valeur ajoutée |
| UE | Union européenne |
| UNESCO | Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture |

Remerciements

La série de profils de pays publiés annuellement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a pour objectif de produire et de diffuser des analyses et des recommandations de politiques propres à chaque pays et à chaque région qui tendent à promouvoir une transformation économique qui viendrait favoriser une croissance soutenue et un développement social durable, renforcer l'intégration régionale et faciliter la planification du développement et la gouvernance économique. Les profils de pays sont le fruit de la collaboration des bureaux sous-régionaux de la CEA et du Centre africain pour la statistique, avec des apports de la Division des politiques macroéconomiques, de la Division de l'intégration régionale et du commerce et de la Division des politiques de développement social.

Le profil de pays de Madagascar a été réalisé sous la coordination générale et l'orientation de Giovane Biha, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA chargée de la diffusion du savoir et la supervision directe de Andrew Mold, Directeur par intérim du Bureau sous-régional de la CEA en Afrique de l'Est. L'auteur principal du présent profil de pays est Priscilla Lecomte du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est.

D'importantes contributions ont été apportées au profil de pays par des institutions nationales comme la Banque centrale de Madagascar, l'Institut national de la Statistique, le Ministère de l'industrie et du développement du secteur privé, mais également des partenaires internationaux et de représentants du secteur privé. Le soutien du Ministère des Affaires étrangères a été décisif dans le succès de la mission de collecte de données qui a été effectuée en septembre 2016 par Priscilla Lecomte avec la participation d'Andry Andriantseheno du Centre africain pour la statistique..

Le groupe d'examen interne mis en place par la Section de qualité opérationnelle de la Commission a fourni des observations et des contributions précieuses. Nous tenons également à remercier M. Lambert N'galadjo Bamba, économiste ivoirien et chercheur en sciences économiques à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte-d'Ivoire) pour ses avis d'expert et sa perspicacité.

Une mention spéciale va enfin à la Section des publications de la CEA qui aura pourvu à l'édition, la traduction, la conception graphique et l'impression du présent profil de pays.

Le Madagascar en bref

| Informations générales | | Classement | Rang | Sur un total de | Année | Source |
|---|--------------------|---|------|-----------------|-------|----------------------------|
| Sous-région | Afrique de l'Est | Indice de développement humain | 154 | 188 | 2014 | PNUD |
| Langue officielle | Français, Malgache | Indice d'inégalités entre les sexes | n/d | 155 | 2014 | PNUD |
| Monnaie | Ariary | Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique | 33 | 54 | 2016 | Fondation Mo Ibrahim |
| Capitale | Antananarivo | Indice de la facilité de faire des affaires | 167 | 190 | 2017 | Banque mondiale |
| Appartenance à une/des Communauté(s) économique(s) régionale(s) | COMESA et SADC | Indice de perception de la corruption | 145 | 176 | 2016 | Transparency International |

Croissance économique



Le taux de croissance du PIB a atteint 3,1 % en 2015, contre 3,3 % en 2014, confirmant un scénario de reprise économique plutôt timide après la crise politique que le pays a connue entre 2009 et 2013. La reprise devrait s'accélérer dans les années à venir, avec un taux de croissance du PIB qui devrait s'établir à 4,1 % en 2016 et 4,5 % en 2017. Les principaux moteurs de l'expansion économique ont été les exportations et les investissements, le secteur agricole enregistrant une croissance proche de zéro, alors que le secteur secondaire a été le plus dynamique (+8 % de croissance en 2015).

Politique budgétaire



Le taux de pression fiscale est un des plus bas du monde, s'établissant à environ 10,5 % du PIB. Le Gouvernement s'est engagé dans une politique budgétaire plus expansionniste portée par le Plan national de développement qui s'est traduite par un taux d'investissements publics en augmentation, de 3,6 % du PIB en 2015 à 8 % en 2017. Le déficit budgétaire devrait ainsi continuer de s'accroître, pour atteindre 5 % du PIB en 2017 (contre 2 % en 2013 et 3,7 % en 2015), le niveau d'endettement extérieur devant passer de 22 % à 32 % du PIB entre 2013 et 2017.

Politique monétaire



L'inflation a augmenté sensiblement en 2015, ayant atteint 7,6 %, taux qui devrait rester supérieur à 7 % en 2016, en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires liée aux mauvaises récoltes. Parallèlement, le taux de change s'est montré assez volatile, et la Banque centrale s'est efforcé de garantir la stabilité monétaire tout en assouplissant l'accès au crédit, et a procédé à une baisse cumulée de plus de 1 point du taux d'intérêt directeur entre 2014 et 2015.



Compte courant

Le déficit du compte courant, qui se chiffre à 2,2 % du PIB, devait continuer de s'accroître en 2016. Parallèlement, le déficit de la balance commerciale a légèrement diminué, grâce, d'une part, à l'augmentation des exportations, et, d'autre part, à la diminution en valeur des achats de produits pétroliers qui représentent 15 % des importations. Les produits miniers, notamment le nickel, composent désormais 35 % des exportations, contre 20 % pour le textile, et à peine 10 % pour la vanille.



Investissement direct étranger

La situation des comptes de capitaux et financiers s'est améliorée, la reprise des investissements directs étrangers s'étant confirmée en 2016, année au cours de laquelle leur part devait atteindre 5 % du PIB. Cette situation a permis à la Banque centrale de reconstituer ses réserves internationales qui représentaient 3,5 mois d'importations en septembre 2016.



Dynamique démographique

La population, qui continue de croître à un rythme élevé évalué à 2,8 % par an, est estimée à 24,2 millions d'habitants en 2015, dont 40 % vivent en zone urbaine. Le paradoxe malgache réside dans le fait que la transition démographique ne s'est toujours pas opérée, le taux de fécondité étant de 4,5 enfants par femme, malgré une prévalence contraceptive relativement élevée d'environ 25%. Le phénomène des grossesses et mariages précoces peut être une des explications de ce paradoxe.



Pauvreté

Le taux de pauvreté, situé à 71,5 % par rapport au seuil national, reste très élevé et n'a pratiquement pas évolué ces vingt dernières années. L



Emploi

Le chômage au sens strict est de 1,3 %, mais le taux de sous-emploi atteint 84 %. La part de la population active occupée dans l'agriculture est passée de 82 % en 2005 à 75,8 % en 2012.



Santé

Les deux principaux défis dans ce domaine sont l'insécurité alimentaire, 75 % de la population n'ayant pas accès au niveau minimal d'apport calorique, et la mortalité maternelle (478 décès pour 100 000 naissances vivantes) et infantile, fortement corrélée à la prévalence des grossesses précoces. Cela étant, le Gouvernement s'est engagé dans un programme de couverture santé universelle à partir de 2017. .



Éducation

Malgré l'augmentation significative des taux de scolarisation dans le primaire (69,4 %, quoiqu'en baisse depuis 2005, année pendant laquelle il avait atteint 83 %) et le secondaire (27,8 %), Madagascar compte 1,5 million d'enfants déscolarisés. Par ailleurs, la qualité de l'enseignement fait problème, le secteur ayant souffert pendant plusieurs années d'un déficit d'investissement. Le taux d'alphabétisation s'élève à 71,6 %.



Genre

Madagascar atteint la parité en matière d'éducation (le taux de scolarisation des filles dans le secondaire est de 29 % contre 26,6 % pour les garçons) et quasiment en matière de taux d'emploi (61 % pour les femmes contre 65 % pour les hommes). En revanche, les femmes ne représentent que 20 % des parlementaires, et la santé maternelle reste un problème majeur, le taux de mortalité maternelle étant de 478 pour 100 000.

Vue d'ensemble

L'économie malgache poursuit une phase de reprise timide à la suite de la crise politique prolongée (2009-2013) qui a désorganisé l'économie et dont les répercussions se font toujours sentir sur la société malgache. La croissance est estimée à 4,1 % en 2016, contre 3,1 % en 2015, et le rythme devrait s'accélérer encore en 2017. Cette dynamique devrait se poursuivre au cours des prochaines années, portée par des exportations diversifiées, la relance des investissements et un secteur industriel relativement dynamique. Le Gouvernement se situe à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND, 2015-2019), qui vise à atteindre une croissance inclusive à la faveur d'investissements (publics et privés) massifs dans les infrastructures et les secteurs sociaux, tout en améliorant la gouvernance. À l'appui de ce programme, de nombreuses réformes institutionnelles ont déjà été mises en œuvre. Le financement du PND reste toutefois un défi, la capacité de mobilisation des ressources internes étant très limitée, avec un taux de pression fiscale de l'ordre de 10,5 % du PIB. Toutefois, le retour de la confiance de la communauté internationale, confirmé par la Conférence des bailleurs de fonds et des investisseurs de décembre 2016, a permis à Madagascar de mobiliser 6,4 milliards de dollars pour la période 2017-2020, et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité.

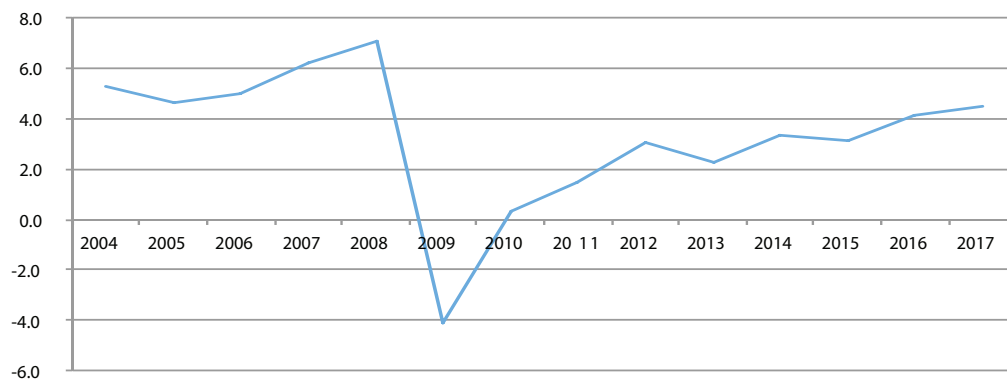
La population malgache a profondément souffert pendant la période 2009-2013 marquée par le recul des investissements dans tous les secteurs sociaux. La succession de crises politiques et de programmes d'ajustement a eu un impact négatif sur l'ensemble des indicateurs sociaux et fragilisé la gouvernance de l'État. Le niveau de pauvreté qui touche plus de 70 % de la population n'a pas évolué depuis 1993, et Madagascar n'a pas réussi à atteindre les objectifs de développement du Millénaire. À la pauvreté structurelle qui touche la population majoritairement employée dans un secteur agricole marqué par une productivité déclinante s'ajoutent de nouveaux facteurs de risques liés au dérèglement climatique. La « double désarticulation » décrite par Jean-Bernard Véron (2014) se vérifie dans les faits entre, d'une part, un secteur économique moderne tourné vers l'exportation et un centre urbain connecté, en pleine expansion et, d'autre part, des activités rurales marquées par une faible productivité dans des campagnes marginalisées. Conscient de ces défis, le Gouvernement malgache a fait de la réduction de la pauvreté et du développement des infrastructures les objectifs prioritaires de son PND, confirmés par les orientations budgétaires prises depuis 2015.

Au début des années 90, Madagascar était au nombre des premiers pays africains à se donner une politique industrielle ambitieuse, basée sur un régime fiscal incitatif au sein de zones franches. Le pays était aussi l'un des rares à mener avec succès cette politique, permettant l'émergence d'une industrie de la confection tournée vers les exportations et génératrice d'emplois. Même s'il a été éprouvé par les crises de 2002 et 2009-2013, ce secteur continue de représenter un poids important dans la structure des exportations, l'emploi urbain et l'investissement. C'est aussi un secteur en mutation, qui attire de nouveaux investisseurs et de nouvelles activités. Dans quelle mesure peut-il s'inscrire dans la nouvelle ambition du Gouvernement malgache d'une croissance inclusive et partagée ? Quelles sont les perspectives qui s'offrent au secteur industriel malgache étant donné l'exigence de durabilité environnementale dans un pays dont la vulnérabilité aux changements climatiques est parmi les plus élevées du monde ? Tel est l'objet de l'analyse thématique proposée dans la présente publication.

Contexte national et sous-régional

L'économie malgache poursuit sa phase de reprise après la crise politique de 2009 qui avait plongé le pays dans la récession (-4 % de taux de croissance du PIB en 2009, forte chute des investissements et des exportations, voir figure 1). Le rétablissement de l'ordre constitutionnel en 2013 et la mise en place d'un nouveau Gouvernement au début de l'année 2014 ont permis d'amorcer la relance économique et le retour de la confiance des partenaires institutionnels et financiers. À ce titre, l'accord dit AGOA¹, interrompu en 2009, a été reconduit en 2015. De même, au mois de juillet 2016, le Fonds monétaire international (FMI) a accordé une facilité de crédit élargie à Madagascar pour un montant de 307 millions de dollars des États-Unis sur trois ans². Enfin, les 1er et 2 décembre 2016, les principaux partenaires financiers (Banque africaine de développement, Banque mondiale, Union européenne notamment), se sont engagés à soutenir Madagascar à hauteur de 6,4 milliards de dollars pour une période de quatre ans.

Figure 1: Taux de croissance du PIB, prix constants 2004-2017



Source : Banque Centrale (2016), p.54. Les chiffres pour 2016 et 2017 sont des prévisions (BCM, 2016c).

1 La loi sur la croissance et les opportunités en Afrique (African Growth and Opportunity Act, AGOA) est une loi relative au commerce adoptée par les États-Unis en l'an 2000 et reconduite depuis jusqu'en 2025. Elle vise à faciliter l'accès au marché américain des produits en provenance des pays d'Afrique Sub-saharienne admis à bénéficier de ses dispositions, notamment les textiles. Elle est assortie d'obligations de bonne gouvernance, et de respect des droits de l'homme et de la législation relative au travail.

2 Amorcée dès 2014, la reprise des relations avec le FMI a abouti à l'octroi d'une première facilité de crédit rapide de 47 millions de dollars des États-Unis en juin 2014 puis 42 millions en novembre 2015. (FMI, 2016a)

La stabilité politique retrouvée, à la faveur du rétablissement de l'ordre constitutionnel et des élections de 2014 et 2015, reste fragile, au regard de l'histoire malgache faite de crises récurrentes. Par ailleurs, l'actuel Président de la République, Hery Rajaonarimampianina, ne bénéficie pas d'une solide majorité à l'Assemblée nationale, malgré la formation d'un nouveau gouvernement en avril 2016. L'ancrage démocratique des nouvelles institutions ainsi que l'amélioration de la gouvernance apparaissent comme essentiels à la stabilisation politique et macroéconomique du pays.

Sur le plan économique, la reprise s'accélère doucement, le taux de croissance du PIB étant plus faible que la moyenne régionale. En effet, il s'élevait à 3,1 % en 2015 (contre 3,3 % en 2014), alors qu'il était de 3,7 % pour le continent africain et de 6,9 % pour la sous-région d'Afrique de l'Est³. On retiendra que Madagascar devrait être un des rares pays de la sous-région à enregistrer une évolution positive du taux de croissance de son PIB entre 2015 et 2016, alors que la plupart des pays d'Afrique de l'Est devraient voir leur taux de croissance diminuer au cours de cette période.

Les négociations commerciales internationales influent fortement sur l'économie malgache, notamment sur l'industrie textile, qui a été affectée par la suppression de l'accord multifibres en 2005. Les variations du cours des matières premières sur les marchés mondiaux, et notamment celui du nickel et du cobalt (à la baisse en 2015-2016), et de la vanille et du clou de girofle (en hausse pour 2015 et 2016) ont diversement agi sur le revenu national ; les revenus des produits miniers ont eu tendance à stagner malgré la hausse de la production et les revenus des exportations de vanille et de girofle se sont orientés à la hausse⁴.

Au niveau régional, Madagascar est membre de plusieurs organisations de coopération économique. La première d'entre elles est le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) qui regroupe les pays d'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et dont il a accueilli le sommet en octobre 2016 et assure la présidence pour un an. Selon cette organisation, le commerce intra-COMESA est passé de 3,2 milliards en 2000 à 20 milliards de dollars des États-Unis en 2014, à la suite de la création d'une zone de libre-échange dont Madagascar fait partie des premiers membres. Le pays pourrait en outre tirer avantage de la nouvelle zone de libre-échange tripartite entre la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le COMESA et la CAE, lancée en 2015. Madagascar est d'ailleurs également membre de la SADC qui englobe les pays d'Afrique australe et qui est, selon le Rapport sur l'Intégration régionale de la Banque africaine de développement, une des communautés économiques les plus intégrées du sous-continent.

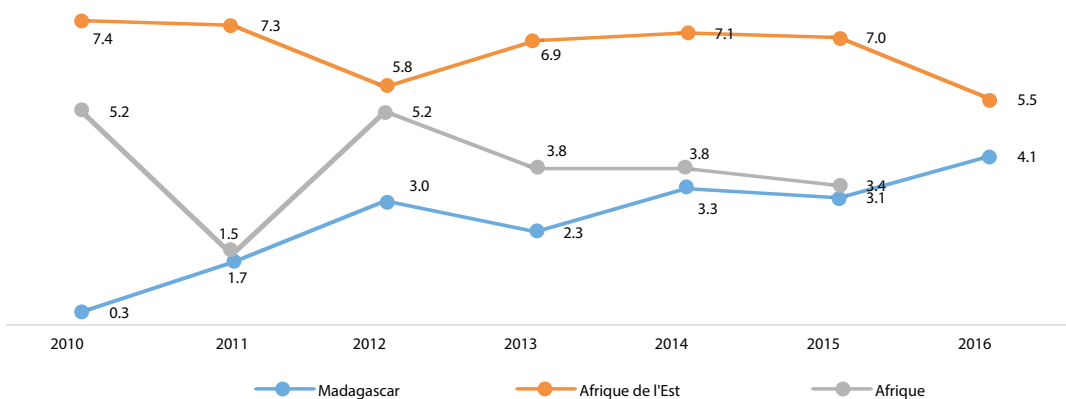
3 La sous-région considérée par la CEA est composée de 14 pays : Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Ouganda, République Démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Somalie et Soudan du Sud. Le calcul du taux de croissance sous-régional exclut la Somalie et le Soudan du Sud concernant lesquels les données disponibles n'étaient pas suffisantes.

4 À titre d'exemple, le prix du nickel était de 8 700 dollars des États-Unis la tonne à l'été 2016 contre 17 000 dollars en 2014. Quant à la vanille, son cours a atteint 320 dollars des États-Unis en septembre 2016 contre 80 dollars en 2015.

Par ailleurs, même si elle regroupe des pays aux profils très disparates, la Commission de l'Océan Indien⁵ (COI) est une organisation qui monte en puissance, misant sur l'économie bleue, présentée comme un nouveau pilier du développement durable de l'Indianocéanie (COI, 2015), en particulier le secteur porteur de la connectivité numérique, maritime et aérienne entre les îles qui composent la COI, au sein de laquelle Madagascar ambitionne de devenir le « Grenier de l'Océan Indien ». L'intégration économique de Madagascar au continent africain reste cependant timide. De fait, l'île réalise seulement 10 % de ses échanges commerciaux avec les pays africains, dont près de la moitié avec un seul pays : l'Afrique du Sud.

Enfin, le pays est fortement tributaire des aléas météorologiques et victime des effets du changement climatique. Selon l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Madagascar est le pays d'Afrique le plus exposé aux catastrophes naturelles, étant régulièrement éprouvée par des cyclones, inondations, invasions acridiennes ou phénomènes de sécheresses, dont la prévalence a doublé au cours des 25 dernières années. La population est directement touchée par ces phénomènes. Ainsi, la saison cyclonique de 2014-2015 a provoqué de nombreuses inondations et le déplacement de près de 250 000 personnes (OCHA, 2015). Dans les régions du Sud, l'impact du changement climatique a été à l'origine de l'augmentation sensible des températures et du raccourcissement de la saison pluvieuse (Direction générale de la météorologie), entraînant des épisodes de plus en plus fréquents de sécheresse. En 2016, on a estimé que près de la moitié de la population souffrait d'insécurité alimentaire en raison de la sécheresse (IPC, 2016) et l'état d'urgence a été décrété par le Gouvernement au mois de mars 2016.

Figure 2: Évolution du taux de croissance du PIB réel à Madagascar et comparaison régionale



Source : Banque centrale (2016) et calculs CEA.

⁵ La COI est composée de Madagascar, Maurice, la Réunion, l'Union des Comores et des Seychelles.

Encadré 1: Indice d'intégration régionale en Afrique - Madagascar

L'indice d'intégration régionale en Afrique permet d'apprécier dans quelle mesure chaque pays africain respecte ses engagements par rapport aux cadres d'intégration panafricaine tels que l'Agenda 2063 et le Traité d'Abuja.

Établi conjointement par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission de l'Union africaine (CUA) et la CEA, l'indice s'intéresse aux dimensions suivantes : la libre circulation des personnes, l'intégration commerciale, l'intégration productive (développement des chaînes de valeur régionales), les interconnexions et les infrastructures régionales ainsi que la convergence des politiques macroéconomiques. La section suivante rend compte des indicateurs retenus par l'indice.

Classement général:

Treizième dans la SADC (note – 0,34), la meilleure note étant celle de l'Afrique du Sud (note – 0,74). Neuvième dans le COMESA (note – 0,42)*.

| Libre circulation des personnes | Intégration commerciale | Intégration productive | Infrastructures | Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques |
|---------------------------------------|---|---|---|---|
| Treizième dans la SADC (note – 0,20). | Neuvième dans la SADC (note – 0,5). L'Afrique du Sud a la meilleure note. | Huitième dans la SADC (note – 0,3). Le Zimbabwe a la meilleure note (0,74). | Treizième dans la SADC (note – 0,39). La meilleure note est celui du Botswana (0,82). | Dixième dans la SADC (note – 0,32). L'Afrique du Sud a la meilleure note. |

Madagascar réalise une performance globale assez faible à la fois au sein du COMESA et de la SADC, obtenant la neuvième et treizième place respectivement.

Libre circulation des personnes : Madagascar n'a pas encore ratifié les instruments du COMESA et de la SADC sur la circulation des personnes et des travailleurs. Un visa est obligatoire pour tous les ressortissants des États membres.

Intégration commerciale : Malgré un niveau de taxe peu élevé sur les importations en provenance de la SADC (0,32 %), celles-ci ne représentent que 3,6 % du PIB malgache, les exportations vers la SADC, comptant pour seulement 0,84 % dans le PIB, le niveau le plus faible des pays de la communauté.

Intégration productive : Madagascar est faiblement intégré aux chaînes de valeur régionales, cependant que près de 25 % des importations de la SADC vers Madagascar sont des produits intermédiaires.

Infrastructures : Plus de 80 % des vols internationaux s'effectuent au sein de la SADC ou du COMESA, ce qui est faible au regard des pays de la SADC, mais relativement élevé pour le COMESA. Le coût de l'itinérance (roaming) intra-africaine est parmi les plus élevés de la SADC.

Intégration financière et convergence des politiques macroéconomiques : Le taux d'inflation de 5,8 % est relativement élevé pour la sous-région.

Dans l'ensemble, la performance de Madagascar est relativement faible en matière d'intégration régionale. Le pays pourrait envisager de prendre des mesures telles que la ratification des instruments du COMESA et de la SADC sur la circulation des personnes, la suppression des visas d'entrée pour les ressortissants de la sous-région ou le développement du commerce intrarégional.

* Un système de classification à l'échelle continentale, comparant les performances de tous les pays africains en termes d'intégration régionale, est en cours d'élaboration et sera inclus dans les prochaines mises à jour du présent profil de pays.

Performance économique

3.1 Croissance économique

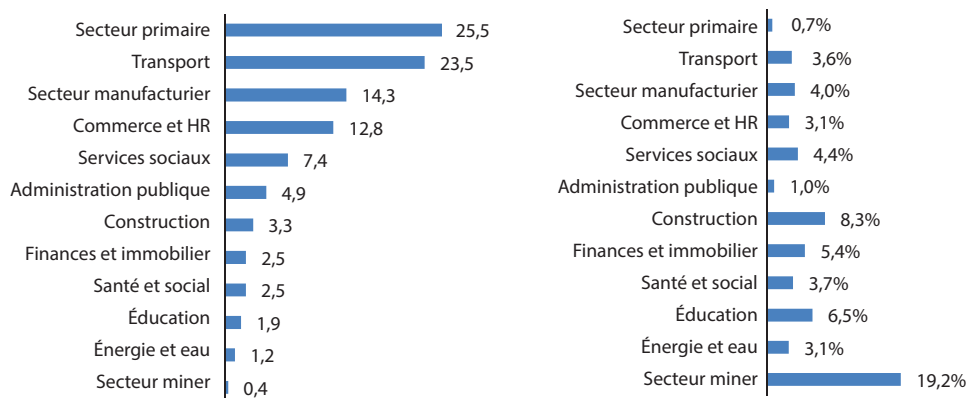
En 2015, le taux de croissance du produit intérieur brut s'est établi à 3,1 % à Madagascar, contre 3,3 % en 2014. Le pays n'a pas atteint l'objectif fixé dans le Plan national de développement (2015-2019) d'un taux de croissance du PIB de 5 % en 2015. Toutefois, le Gouvernement prévoit une accélération progressive de la croissance en 2016 et 2017 (voir encadré 2) et décrit l'économie malgache comme « prête à décoller » (CBI, 2016). Le taux de croissance pour 2016 est estimé à 4,1 % (BCM, 2016c) et 4,5 % en 2017, le Gouvernement souhaitant parvenir à des taux de croissance plus ambitieux, de l'ordre de 6,5 % par an, d'ici à 2019 (CBI, 2016).

En 2015, la croissance a été principalement portée par les exportations de biens et services (+19 %) et les investissements (+18 %), qui ont nettement progressé par rapport à 2014, alors que la demande intérieure (-16 %) a plutôt eu tendance à se contracter en termes réels. La reprise des investissements semble s'être confirmée en 2016, notamment à la faveur de la forte augmentation des investissements directs étrangers et de l'investissement public dans le secteur des infrastructures.

La timidité de la reprise en 2015 s'explique d'une part par la mauvaise performance du secteur agricole (figure 3). Celui-ci, qui représentait avec la pêche 25 % de la valeur ajoutée en 2015, a connu une croissance très faible, de l'ordre de 0,7 % en termes réels par rapport à 2014, en raison des cyclones qui ont ravagé près de 40 000 hectares de rizières en 2014 et 2015 (Banque mondiale, 2015), des inondations et des sécheresses chroniques dont souffre le sud du pays. Mais la faible croissance du secteur primaire illustre avant tout les faiblesses structurelles de l'agriculture malgache. L'agriculture occupe 75 % de la population active pour 25 % de la valeur ajoutée, ce qui illustre sa faible productivité. La majorité de la population malgache vit de l'agriculture de subsistance (principalement le riz) et de la pêche artisanale.

Les raisons de cette faible productivité agricole sont multiples : aléas climatiques, faiblesse des intrants, difficulté d'accès aux facteurs de production en raison de la vétusté des infrastructures de transports et de la faiblesse du crédit rural. Viennent aggraver cette

Figure 3: Contributions sectorielles au PIB en 2015 et variations par rapport à 2014 (en pourcentage)



Source : Ministère de l'économie et de la planification (2015b), BCM (2016).

situation les effets du changement climatique et des taux très élevés de déforestation⁶, liés à la pratique de la culture sur brûlis, l'exploitation forestière (y compris des espèces protégées comme le bois de rose) et la production de charbon de bois qui est la principale source d'énergie domestique. En définitive, la productivité du secteur agricole semble devoir rester relativement faible à moyen terme et l'ambition de faire de Madagascar le grenier de l'Océan Indien ne pourra se réaliser que si le pays parvient à opérer sa transformation agricole. Avec un rendement moyen de 2,8 tonnes à l'hectare pour la culture rizicole, Madagascar n'est pas autosuffisante et doit importer environ 200 000 tonnes de riz chaque année, alors que les gros exportateurs de riz mondiaux affichent des rendements moyens de 6 à 7 tonnes à l'hectare⁷. Quant à la production agricole destinée à l'exportation, elle se concentre principalement sur trois produits : ceux de la pêche, la crevette en particulier, le girofle et la vanille. Pour cette dernière, Madagascar est le premier producteur mondial, mais la production est en baisse à la fois quantitativement et qualitativement, en raison d'une forte spéculation sur les prix (Géopolis, 2016). Les perspectives pour 2016 semblent toutefois meilleures, le taux de croissance sectorielle étant estimé à 2,2 %, en raison d'une pluviométrie plus abondante et de la forte hausse des cours mondiaux de la vanille. Les investissements prévus dans le PND 2015-2019 font de la transformation agricole et du développement de l'agro-industrie une des priorités essentielles.

Le secteur secondaire qui représente 16 % de la valeur ajoutée a été, quant à lui, le moteur de la croissance en 2015, ayant enregistré une croissance sectorielle de 8 %, portée par les activités manufacturières, dont l'industrie textile. La dynamique de l'industrie textile malgache a été plus timide qu'escomptée, les investisseurs se montrant frileux étant donné le contexte politique encore incertain et la forte concurrence des pays asiatiques. En revanche, le secteur minier a

⁶ Au cours des 60 dernières années, Madagascar aurait perdu 50 % de sa couverture forestière, même si le phénomène semble se ralentir en raison de la mise en place d'aires protégées qui couvrent aujourd'hui à 40 % des forêts naturelles restantes (Desbureaux et al., 2016).

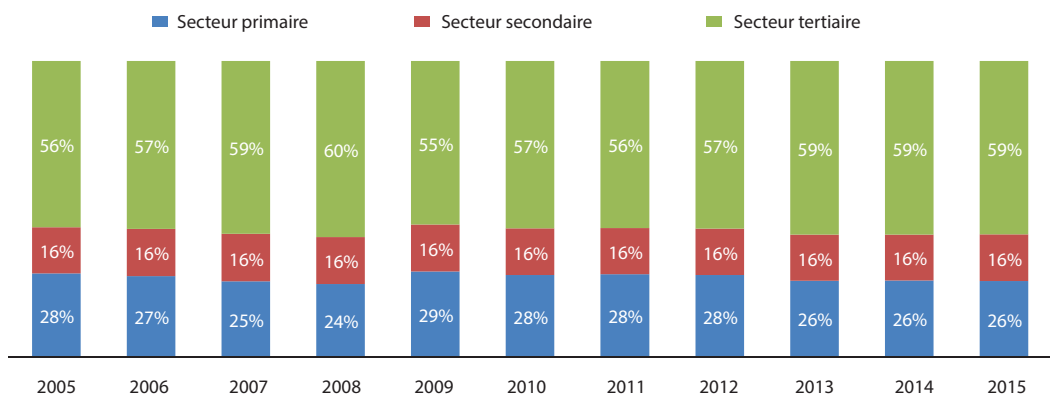
⁷ Entretien avec le Ministère de l'agriculture, septembre 2016.

encore montré un dynamisme très fort (avec une croissance de 19,2 %), malgré le ralentissement des investissements et la baisse des cours mondiaux. En 2016, la dynamique du secteur semble s'infléchir, la croissance sectorielle étant estimée à 4,9 % (Banque Mondiale, 2016b), portée principalement par les zones franches qui, pourtant, enregistrent une croissance de près de 10 % grâce au triplement des exportations dans le cadre de l'AGOA et à l'augmentation des exportations de textile et de crevettes vers la zone euro. Le secteur minier qui en revanche poursuit sa contraction en raison de la chute des cours des produits miniers, notamment le nickel, affiche un taux de croissance annuel de 5 % (CBI, 2016). Le rythme des investissements dans les zones franches et la récente reprise à la hausse des cours du nickel laisse présager une évolution positive du secteur en 2017.

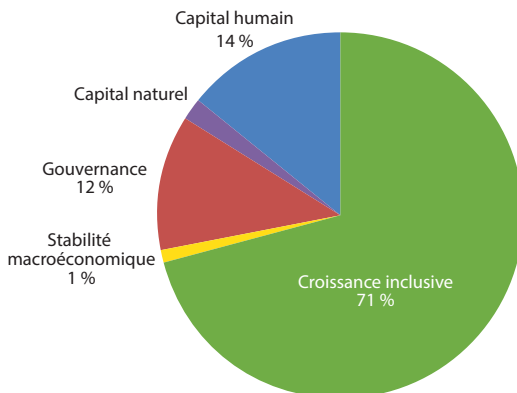
Les services, qui contribuent à 59 % de la valeur ajoutée ont, quant à eux, connu une croissance moyenne de l'ordre de 4,1 % en 2015, principalement portée par le secteur de la construction (+8,3 %), entraîné par des investissements publics en matière d'infrastructures. La dynamique a été plus timide dans d'autres secteurs, comme celui du commerce et de l'hôtellerie-restauration, notamment en raison de la faiblesse de la demande intérieure et du secteur touristique. Les estimations tablent sur une croissance du secteur des services de l'ordre de 4,8 % en 2016, grâce au dynamisme du secteur de la construction, mais également celui du transport et du commerce. Le secteur du tourisme montre également des signes de reprise au cours du deuxième semestre 2016, qui devrait se confirmer en 2017, l'objectif étant d'atteindre le million de touristes en 2019 (contre à peine 300 000 en 2015).

L'analyse de la croissance sectorielle au cours de la dernière décennie (figure 4) laisse apparaître une évolution très lente de Madagascar sur le chemin de la transformation structurelle, la part du secteur primaire étant passée de 28 % à 25 %, alors que celle du secteur tertiaire augmentait. Le secteur secondaire ne semble pas avoir été le véritable moteur de cette transformation, sa part étant restée stagnante au cours de la décennie, même s'il a beaucoup contribué à la diversification des exportations.

Figure 4: Évolution de la structure de l'économie, par secteur d'activité, en pourcentage



Source: Calculs CEA à partir des données BCM (2016)

Figure 5: Budgétisation du Programme national de développement 2015-2019

Source: Calculs CEA à partir des données du PMO (Primature, 2015).

Le Gouvernement a mis en route en 2015 un Plan national de développement ou PND (Ministère de l'économie et de la planification, 2015a), qui fixe comme objectif pour la période 2015-2019 une croissance durable et inclusive, et qui se veut alignée sur les objectifs de développement durable. Le PND se décline en cinq axes stratégiques, dont le plus important, intitulé « Croissance inclusive et ancrage territorial du développement » repose sur le développement des infrastructures et le soutien aux secteurs porteurs et aux filières à haute valeur ajoutée, telles que les industries extractives, le tourisme, la pêche et l'agriculture intensive tournée vers le marché international, l'objectif en la matière étant de faire de Madagascar « la Thaïlande de l'Afrique ». Les projections de la structure du PIB pour 2019 envisagent une diminution de la contribution des secteurs primaire et tertiaire au PIB au profit du secteur secondaire, notamment les industries extractives et les zones franches.

Le budget du PND, décliné dans son Plan de mise en œuvre ou PMO (Primature, 2015) est évalué à 18 milliards de dollars des États-Unis sur une période de cinq ans, dont une partie du financement semble avoir été confirmée lors de la Conférence des bailleurs de fonds et des investisseurs tenue à Paris les 1er et 2 décembre 2016, au cours de laquelle les partenaires financiers se sont engagés à contribuer au PND à hauteur de 6,4 milliards de dollars, principalement sous forme de dons et de prêts concessionnels. Le financement du PND repose également sur la mobilisation des partenariats public-privé (PPP) : à ce titre, plus de 3 milliards de PPP ont été signés au cours de la conférence des bailleurs.

Encadré 2: Analyse comparative des prévisions pour Madagascar

Les prévisions de croissance pour 2016 ont été légèrement revues à la baisse compte tenu de la faiblesse de la reprise en 2015 et de la lenteur de l'exécution des réformes structurelles. Les institutions malgaches estiment peu probable que Madagascar atteigne 7 % de croissance du PIB en 2016 comme espéré. La prévision de la Loi de finances rectificative pour 2016 établit le taux de croissance à 4,1 % pour l'année, comme le Fonds monétaire international (FMI), alors que les estimations des organisations internationales varient entre 4 % selon la Banque africaine de développement (BAD), 3,6 % selon la Banque mondiale et 2,2 % d'après l'Economic Intelligence Unit (voir figure A). Pour ce qui est de 2017, la loi de finances malgache prévoit une croissance de 4,5 %, comme la BAD et le FMI, tandis que la Banque mondiale table sur 3,7 %, et l'EIU sur 3,4 %.

Les prévisions économiques fournissent des informations essentielles aux décideurs dans les secteurs public et privé et permettent de soutenir le processus décisionnel d'un pays. Au cours de la période 2008-2017, les divergences entre les prévisions ont atteint jusqu'à 11,4 points de pourcentage (voir figure A ci-après). La Banque mondiale a fourni les prévisions les plus optimistes, tablant sur une croissance moyenne de 5,1 % sur la période 2008-2017.

Le degré d'exactitude de ces prévisions étant une question importante, la CEA a entrepris une analyse pour évaluer la fiabilité en utilisant la racine carrée de l'erreur quadratique moyenne et l'erreur absolue moyenne en pourcentage, qui sont les mesures les plus couramment utilisées*. Pour la période 2008-2014, il ressort de cette analyse que les prévisions du FMI ont été relativement plus précises, le Fonds ayant plus rapidement ajusté ses prévisions au regard de la crise politique de 2009. Il apparaît en revanche que la BAD et l'EIU ont des erreurs de prévision relativement élevées (voir figure B).

Figure A: Prévisions du taux de croissance réel du PIB, par institution

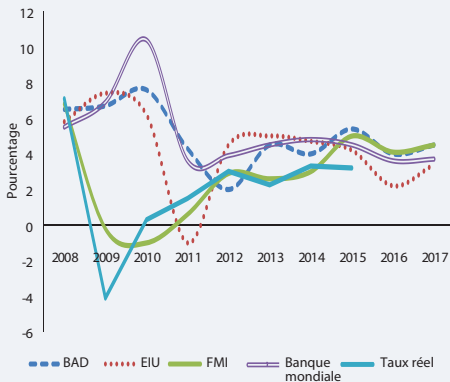
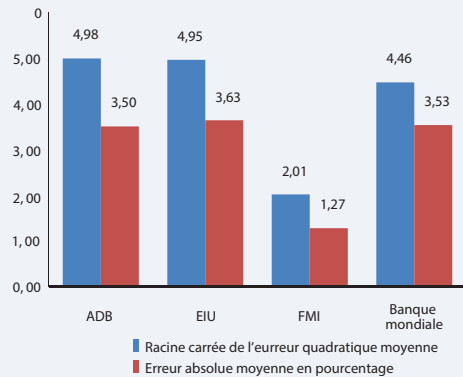


Figure B: Prévisions du taux de croissance réel du PIB, par institution



Source : BAD, EIU, FMI, Banque Mondiale, Banque centrale (2016) et calculs CEA.

* Pour plus d'informations sur ces termes et sur la méthodologie employée par la CEA pour évaluer la précision des prévisions (CEA, 2015).

3.2 Politique fiscale

Jusqu'en 2013, Madagascar a privilégié la stabilité macroéconomique et poursuivi une politique de maîtrise du déficit budgétaire sous la barre des 2 % du PIB. À la faveur du retour de la confiance des bailleurs multilatéraux, la stratégie a évolué à partir de 2015 vers une politique plus expansionniste à la recherche d'une croissance favorable aux pauvres via le développement des infrastructures et des services sociaux. De fait, le déficit budgétaire s'établissait en 2015 à 3,3 %⁸. Pour 2016, il est prévu qu'il atteigne 4,5 % du PIB en base engagement (voir figure 8).

La politique fiscale de Madagascar représente un des principaux enjeux pour le financement du développement du pays, quand on sait que le déficit de financement du PND s'établissait avant la conférence des bailleurs à environ 70 %. En effet, avec un taux de pression fiscale situé, selon les estimations de la Banque centrale, à 10,4 % du PIB en 2016 (BCM, 2016b), les marges de manœuvre sont assez limitées. Même si l'on tient compte des recettes non fiscales et des dons, la part des recettes totales est inférieure à 13 % du PIB, ce qui représente le deuxième taux le plus bas d'Afrique subsaharienne⁹.

La faiblesse des recettes budgétaires malgaches s'explique, d'une part, par l'importance du secteur informel, mais également par les pratiques d'évasion fiscale qui se sont multipliées pendant la période de crise politique entre 2009 et 2013. En outre, la baisse des tarifs douaniers liés à la signature des accords de libre-échange (COMESA, Union européenne ...) a conduit à une diminution des recettes perçues sur les produits importés, qui constituent la part majoritaire des recettes fiscales. Par ailleurs, le volume des dons reste relativement faible par rapport à la taille du pays, ne représentant que 1,5 % du PIB en 2015¹⁰. En matière de recettes fiscales, le Gouvernement s'est engagé auprès du FMI, au moment de la signature d'une facilité de caisse élargie de plus de 300 millions de dollars des États-Unis au mois d'août 2016 (FMI, 2016a), à augmenter le taux de pression fiscale de 0,5 % par an et atteindre ainsi 12 %¹¹ du PIB d'ici à 2019. Pour ce faire, il a opéré de nombreuses réformes fiscales, certaines dès 2015, qui ont permis d'élargir l'assiette de l'impôt, d'améliorer les mécanismes de contrôle et de recouvrement, de lutter contre l'évasion fiscale. D'autres mesures sont attendues afin de permettre d'améliorer la mobilisation des ressources intérieures, qui passent par la comparaison des déclarations fiscales et douanières et durcissement des contrôles, les recettes douanières devant continuer à diminuer selon les prévisions.

8 Les chiffres sont donnés en base caisse. En termes d'engagement, le déficit budgétaire net était de 3,7 % en 2015.

9 Le premier est le Soudan (BAD, OCDE, PNUD, 2016, p. 376)

10 À titre d'exemple, les dons représentaient 4,8 % du PIB du Burundi en 2014.

11 Ce chiffre est considéré comme réaliste par les membres de la communauté internationale rencontrés qui ont même évoqué un taux de 17 % comme potentiellement réalisable.

Tableau 1: Comptes fiscaux, en millions d'ariary et en pourcentage du PIB

| Millions d'ariary | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Recettes totales et dons | 2 646 000 | 2 643 400 | 2 818 200 | 3 239 900 | 3 528 858 |
| Impôts | 2 219 400 | 2 263 000 | 2 451 500 | 2 582 845 | 3 010 562 |
| Recettes non fiscales | 36 301 | 117 500 | 70 500 | 64 153 | 94 069 |
| Dons | 390 300 | 262 900 | 296 100 | 592 900 | 424 227 |
| Dépenses totales et prêts nets | 2 983 700 | 2 918 000 | 3 235 600 | 3 833 200 | 4 477 675 |
| Dépenses courantes | 2 141 900 | 2 322 800 | 2 505 200 | 2 817 300 | 3 458 979 |
| dont: rémunérations et salaires | 1 060 400 | 1 167 300 | 1 341 700 | 1 444 600 | 1 527 118 |
| dont: paiements d'intérêts | 143 200 | 144 000 | 124 000 | 142 400 | 230 920 |
| Dépenses d'équipement | 841 800 | 595 200 | 730 400 | 1 015 900 | 1 018 696 |
| Balance fiscale | - 337 700 | - 274 500 | - 417 400 | - 593 300 | - 948 817 |

| Pourcentage du PIB | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Recettes totales et dons | 13,2 | 12,1 | 12 | 12,6 | 12,3 |
| Impôts | 11,1 | 10,4 | 10,5 | 10 | 10,5 |
| Recettes non fiscales | 0,2 | 0,5 | 0,3 | 0,2 | 0,3 |
| Dons | 1,9 | 1,2 | 1,3 | 2,3 | 1,5 |
| Dépenses totales et prêts nets | 14,9 | 13,4 | 13,8 | 14,9 | 15,7 |
| Dépenses courantes | 10,7 | 10,7 | 10,7 | 10,9 | 12,1 |
| dont: rémunérations et salaires | 5,3 | 5,4 | 5,7 | 5,6 | 5,3 |
| dont: paiements d'intérêts | 0,7 | 0,7 | 0,5 | 0,6 | 0,8 |
| Dépenses d'équipement | 4,2 | 2,7 | 3,1 | 3,9 | 3,6 |
| Balance fiscale | - 1,7 | - 1,3 | - 1,8 | - 2,3 | - 3,3 |

Source : Banque centrale de Madagascar (2016a).

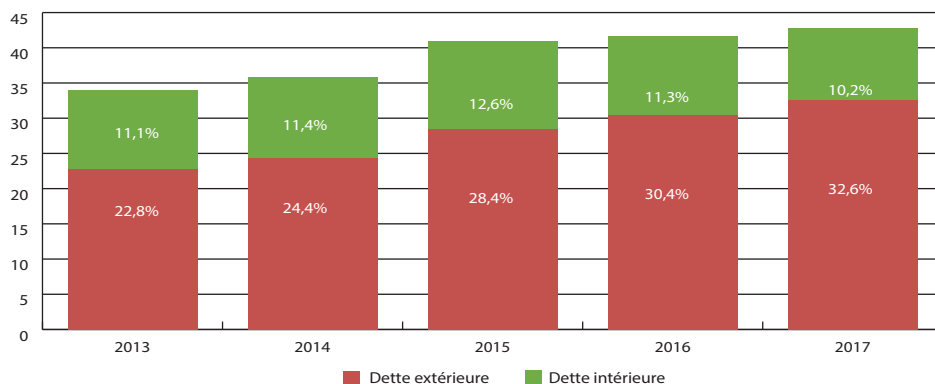
S'agissant des dépenses, près de la moitié sont consacrées aux traitements et salaires, une part non négligeable en étant par ailleurs allouée aux dépenses dites non prioritaires, notamment les subventions de fonctionnement aux compagnies d'État (dont 290 milliards d'ariary en 2016 pour la compagnie nationale d'électricité, la JIRAMA) ainsi que les versements aux caisses de retraite. Ces transferts qui représentent 15 % des dépenses nuisent à la capacité d'investir du Gouvernement. Au total, les dépenses de fonctionnement absorbent 65 % des dépenses totales. Depuis 2015, le Gouvernement s'est fixé pour objectif de réduire les dépenses non prioritaires et d'augmenter l'effort d'investissement. Dès 2016, il a supprimé les subventions aux produits pétroliers, et revu à la baisse les subventions à la JIRAMA et aux caisses de retraite dans le cadre de la loi de finances 2017¹².

¹² Madagascar a entrepris une vaste réforme de la JIRAMA en partenariat avec la Banque mondiale. À ce titre, les prix de l'électricité ont augmenté de 15 % au cours de l'année 2016, pour permettre à l'État de diminuer sa subvention de fonctionnement.

Par ailleurs, l'investissement public qui représentait 3,6 % du PIB en 2015 devrait s'établir à 5,2 % en 2016, porté notamment par les grands chantiers d'infrastructures liés à l'organisation des sommets du COMESA et de la Francophonie. Pour 2017, l'effort d'investissement devrait représenter un peu plus de 8 % du PIB, à travers une augmentation de plus de 70% du budget du Programme d'investissement public (PIP). Les priorités sont les infrastructures (transport et énergie), ainsi que les services d'éducation et de santé. Dans ce contexte, le défi reste aussi celui de l'efficacité de l'exécution budgétaire, quand on sait que les précédents exercices montrent un taux de réalisation des investissements relativement faible concentré sur les derniers mois de l'année. Pour faire face à ce défi, le Ministère des Finances a prévu de renforcer les mesures de contrôle de l'exécution budgétaire.

Dans le cadre de ce programme de dépenses ambitieux, le financement du déficit budgétaire reste un enjeu crucial. Le retour de la confiance des bailleurs internationaux a donné à l'État malgache une plus grande marge de manœuvre financière, et le montant des emprunts extérieurs a fortement augmenté en 2015 et 2016, cependant que l'endettement intérieur restait maîtrisé (figure 6). La Loi de Finances 2017 prévoit une augmentation notable de l'endettement extérieur, confirmé par les nouveaux prêts accordés lors de la Conférence des bailleurs de décembre 2016. Malgré cette augmentation, le risque lié à la dette malgache reste considéré comme faible (CNUCED, 2016), plus de 90 % de la dette étant concessionnelle et multilatérale.

Figure 6: Endettement public extérieur et intérieur (pourcentage du PIB)



Source : FMI (2016a).

3.3 Politique monétaire

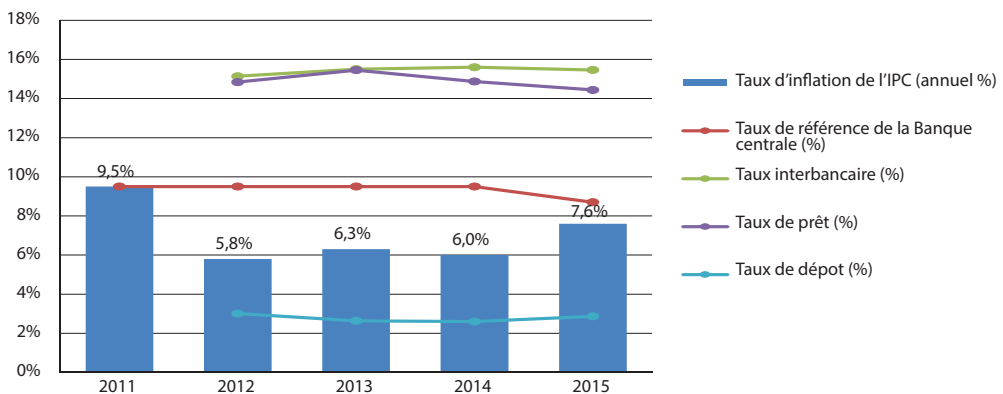
L'inflation s'est accélérée en 2015 atteignant 7,6 % en glissement annuel, en raison de la diminution de la production agricole qui a entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires (figure 7). La tendance s'étant infléchiée en 2016, le taux d'inflation devrait s'établir à 7,1 % en rythme annuel selon les prévisions de la Banque centrale. L'inflation est principalement portée par les prix des denrées alimentaires, alors que la tendance à la baisse du prix des carburants a permis de contenir les tendances inflationnistes des produits importés. Selon la Banque centrale, l'inflation devrait se maintenir à un taux de 7,1 % en 2017.

Parallèlement, la masse monétaire a connu une croissance importante, de l'ordre de 15 %, tirée par le développement des crédits au secteur privé. Cette expansion semble se poursuivre au même rythme en 2016.

Le taux d'inflation relativement élevé incite la Banque centrale à conserver une approche assez prudente de la politique monétaire axée sur la stabilité monétaire, malgré un assouplissement constaté à partir de 2015. En effet, l'objectif étant de faciliter l'accès au crédit pour le secteur privé et soutenir la croissance économique, la Banque Centrale a abaissé le taux directeur (celui-ci est passé de 9,5 % en 2014 à 8,7 % puis 8,3 % en 2016) ainsi que le taux des réserves obligatoires des banques commerciales.

Malgré cette volonté interventionniste, la marge de manœuvre de la Banque centrale est assez faible, le système monétaire étant peu fluide, l'économie faiblement monétisée, et le marché interbancaire relativement inactif, le secteur étant dominé par quatre grandes banques. Dans son rapport d'août 2016, le FMI recommande de donner davantage de profondeur au système financier, en instituant une supervision plus fréquente et plus rapprochée des banques et la promotion de méthodes de paiement modernes, tout en veillant à préserver la stabilité

Figure 7: Taux d'inflation et taux d'intérêt, en pourcentage



Source : Banque centrale de Madagascar (2016b) et BCM – taux moyens pondérés.

financière du système. Le FMI estime que si le système financier est stable et bien protégé pour le moment, sa vulnérabilité pourrait s'accroître avec l'essor des prêts (FMI, 2016b)

En 2015, le Gouvernement a amorcé une réforme de la Banque centrale, l'objectif étant de conférer plus d'autonomie et de transparence à l'institution. Une des premières mesures a été la titrisation des engagements de l'État auprès de la Banque.

En matière de politique de change, les variations du taux de l'ariary (qui s'établit à 3 160 ariary pour un dollar en septembre 2016 contre 2 415 en 2014) sont caractérisées par une certaine volatilité, en raison d'afflux saisonniers de devises étrangères, par exemple sur le marché de la vanille ou du secteur minier. Pour stabiliser le cours de la monnaie et limiter la tendance à l'appréciation de la monnaie qui pourrait entraîner une perte de compétitivité pour l'économie malgache et principalement ses exportations, la Banque centrale a réalisé des opérations de rachat sur le marché des changes, avant de mettre fin à cette procédure qui influence le taux de change d'une manière artificielle. Un des objectifs financiers du Gouvernement est d'ailleurs de mieux gérer l'afflux de capitaux extérieurs pour limiter les effets déstabilisateurs sur le cadre macroéconomique (CBI, 2016).

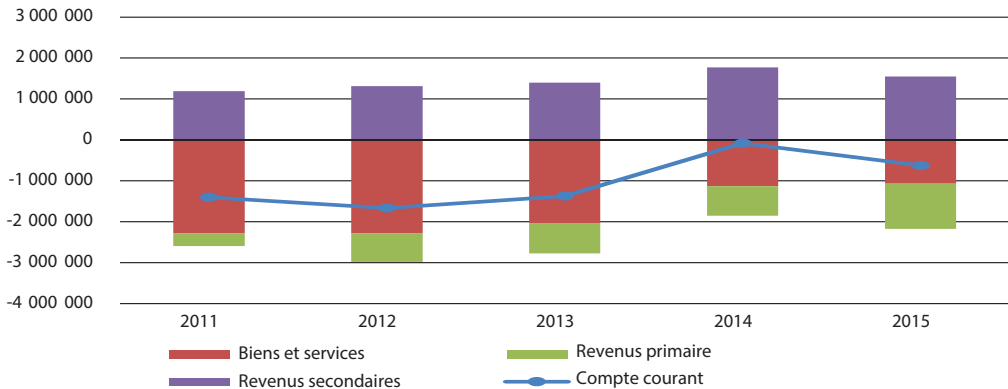
3.4 Compte courant

Après avoir approché l'équilibre en 2014, le compte courant est à nouveau déficitaire en 2015, en raison de la dégradation de la balance des revenus primaires et de la diminution des revenus secondaires (figure 8).

La dégradation de la balance des revenus primaires serait liée à l'augmentation du service de la dette et du paiement des dividendes aux non-résidents, notamment pour les compagnies minières et les zones franches, dont le montant global (Banque mondiale, 2016a), avoisinerait les 350 millions de dollars des États-Unis (soit plus de 3,5 % du PIB). Cette tendance pourrait s'expliquer par le fait que les entrepreneurs étrangers ayant massivement investi à Madagascar entre 2008 et 2012 commencent à rapatrier les bénéfices de leurs investissements productifs.

Cette tendance est appelée à se poursuivre, malgré une augmentation concomitante des transferts publics (dons et prêts). Le déficit du compte courant, qui s'établissait à 2,2 % du PIB en 2015, devait atteindre 2,4 % en 2016 (Banque centrale, 2016b).

Quoique déficitaire, la balance commerciale connaît une évolution positive depuis 2009. Le déficit de la balance commerciale des marchandises qui s'établissait à 22 % du PIB en 2008 n'était plus que de 5 % en 2015, grâce à l'augmentation constante des exportations. La baisse des cours mondiaux du pétrole a également permis de réduire le déficit commercial, la part de l'énergie étant passée de 20 % en 2014 à 15 % en 2015 dans la structure des importations.

Figure 8: Compte courant, en millions d'ariary

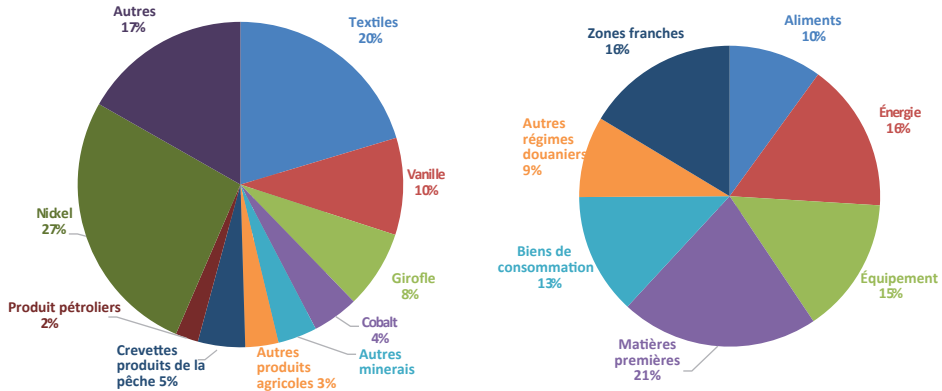
Source : Banque centrale Madagascar, 2016.

La structure des exportations malgache apparaît relativement diversifiée. Le nickel est devenu le premier produit d'exportation (27 % des ventes) depuis 2014 et la mise en service de la mine d'Ambatovy. Sa part s'est maintenue en 2015 malgré une baisse notable des cours, grâce à l'augmentation des volumes exportés de l'ordre de 30 %. Les produits miniers, dont le cobalt, le titane, le chrome, représentent désormais plus d'un tiers des exportations malgaches. On retrouve en deuxième position les produits textiles, pour leur quasi-totalité issus des zones franches, qui ne représentent plus que 20 % des exportations en 2015. Les produits des zones franches (textiles, mais également crevettes) représentent 27 % du total des exportations en 2015, alors qu'ils ont totalisé jusqu'à 60 % des exportations, en 2000. Parmi les autres produits exportés, il faut citer la vanille (10 % des exportations), dont Madagascar est le premier producteur historique (talonnée par l'Indonésie et la Chine cependant), et dont les ventes ont bénéficié d'une forte hausse des prix mondiaux de nature spéculative, entraînant des tensions sur la production et une baisse de la qualité globale. Les ventes de clou de girofle ont également augmenté en 2015, la production ayant augmenté. Enfin, depuis quelques années se développent à Madagascar des activités de services, principalement des centres d'appels téléphoniques¹³.

La structure des importations est restée relativement stable au cours des cinq dernières années, la première place étant occupée par les matières premières (charbon, phosphate, calcaire) correspondant aux besoins des secteurs de la construction et des mines. L'énergie (pétrole principalement) ne compte plus que pour 16 % des importations, en raison de la baisse du prix du baril. Les intrants nécessaires au secteur textile représentent quant à eux 16 % des importations, et les produits alimentaires, 10 %.

¹³ La Banque centrale de Madagascar (BCM, 2016a) estime les exportations de services à plus de 1 milliard de dollars des États-Unis pour 2014 / 2015, la balance des services présentant un solde excédentaire ou neutre depuis 2012.

Figure 9: Structure des exportations et importations, en pourcentage, en 2015



Source : Banque centrale de Madagascar (2016a), Ambassade de France à Madagascar (2016).

Enfin, il ne faut pas méconnaître la part importante des trafics illicites, même si elle est difficile à mesurer. Ces trafics, qui concernent principalement l'or et d'autres produits miniers, le bois de rose, la pêche, mais aussi, dans une moindre mesure, le café et d'autres produits agricoles, font néanmoins régulièrement les gros titres de la presse locale. Depuis plusieurs années, la Grande Île qui fait l'objet d'un embargo sur l'exportation de bois de rose imposé par la CITES, la Convention sur le commerce international d'espèces de faune et de flore menacées d'extinction, est menacée d'un embargo complet sur le commerce de toutes les espèces protégées si les preuves tangibles d'une action du Gouvernement contre le trafic illicite ne sont pas apportées. Selon la Banque mondiale¹⁴, des études réalisées sur les données miroir ont montré une forte sous-estimation des exportations d'or liées au trafic illicite. S'il est difficile d'évaluer le montant global de ces trafics, on peut relever cependant que selon le rapport de Global Financial Integrity (Kar et Spanjers, 2015), le montant annuel des flux financiers illicites en provenance de Madagascar se serait élevé au cours de la période à 500 millions de dollars des États-Unis¹⁵.

Le principal client de Madagascar est l'Union européenne, destinataire de plus de 40 % de ses exportations. La France est le premier client des exportations (15 %), mais sa part décline rapidement au profit des États-Unis (13 %) et des pays d'Asie, notamment la Chine (7 %). Les pays d'Afrique représentent 9 % des ventes de Madagascar, l'Afrique du Sud occupant une place prépondérante et en forte augmentation (6 %).

Pour l'essentiel, les importations du pays proviennent d'Asie, et principalement de Chine (25 %). La France est son deuxième fournisseur (10 %). Les pays africains principalement l'Afrique du Sud et Maurice, représentent quant à eux environ 10 % des importations de Madagascar.

14 Entretien réalisé au mois de septembre 2016

15 Ces flux illicites auraient été selon les calculs de la CEA d'après les données du rapport, équivalents à 2 % du PIB en 2013, et de l'ordre de 7 % du PIB en 2008.

3.5 Comptes financiers et comptes de capitaux

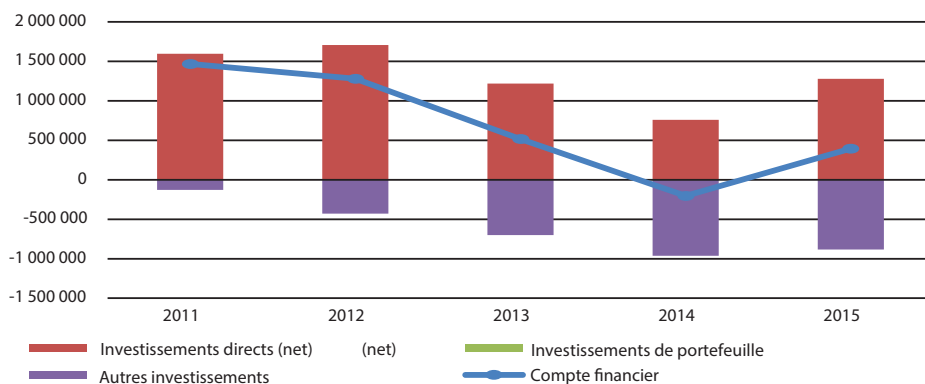
La situation des comptes financiers s'est améliorée en 2015, la tendance devant se poursuivre en 2016, après une période de baisse en 2013 et 2014 liée à la diminution des investissements.

L'amélioration constatée en 2015 s'explique en grande partie par l'accroissement des investissements directs étrangers (IDE), qui ont représenté en 2015 plus de 400 millions de dollars des États-Unis, soit environ 4,5 % du PIB malgache¹⁶. Le volume des investissements étrangers devrait continuer de croître en 2016 pour atteindre 550 millions de dollars ou environ 5 % du PIB (LFI 2017). La Banque centrale a confirmé cette tendance, ayant enregistré une croissance de 27 % des IDE au titre des neuf premiers mois de l'année 2016 par rapport à 2015 (BCM, 2016c).

Il convient toutefois de noter que ce bon résultat est contrebalancé par un recul notable des autres investissements, de l'ordre de 300 millions de dollars des États-Unis, liés notamment aux revenus d'exportation non rapatriés (FMI, 2016a).

Il ressort de l'analyse de la nature et de l'origine des investissements étrangers que près de 40 % des IDE réalisés en 2013 et 2014 intéressent des activités financières (MEP, 2015). Le fait que 29 % des IDE soient originaires de Maurice expliquerait cette situation qui tendrait à confirmer l'importance des flux financiers originaires de Maurice pour Madagascar, comme évoqué lors de rencontres avec des chefs d'entreprises locaux. Par ailleurs, le secteur minier attire encore un volume important d'IDE (près de 20 % du total), même si ces investissements ont connu un ralentissement ces dernières années. Les activités de fabrication, dont la majeure partie est sans doute liée aux industries textiles, représentent 7 % des IDE, et le secteur des

Figure 10: Comptes financiers



Source : Banque centrale de Madagascar (2016a).

16 Ces flux illicites auraient été selon les calculs de la CEA d'après les données du rapport, équivalents à 2 % du PIB en 2013, et de l'ordre de 7 % du PIB en 2008.

télécommunications est en forte expansion (16 %, à mettre en lien avec le boom des centres d'appels). Enfin, on notera que les secteurs de l'agriculture et de la pêche attirent moins de 2 % des IDE. Pour ce qui est de l'origine de ces investissements, outre Maurice, la France représente toujours une part importante (19 %), malgré une augmentation notable de la part de la Chine (7 % en 2014) et des États-Unis (5 %).

S'agissant de financement, Madagascar a bénéficié d'un apport de dons et prêts en 2015 et 2016 qui lui ont permis de reconstituer le niveau de ses réserves internationales, à la fois en termes bruts, mais aussi en termes relatifs, celui-ci étant passé de 2,2 mois d'importations en 2013 à 2,9 mois en 2015 et ayant atteint 3,5 mois d'importation en septembre 2016 (BCM, 2016c).

Développements sociaux

La société malgache a subi les conséquences économiques, sociales et environnementales de la répétition des cycles de violence politique qui ont secoué le pays en 1972, 1991, 2002 et 2009-2013 et entraîné la baisse du PIB par habitant de 30 % entre 1950 et 2010 en valeur constante, alors que celui de l'Afrique subsaharienne était quasiment multiplié par trois, ce qui a conduit Mireille Razafindrakoto (Razafindrakoto et coll., 2013) à parler d'énigme et de paradoxe malgache. Le paradoxe tiendrait en ceci que malgré ces épisodes violents, la Grande Île a su à chaque fois rebondir, développer de nouvelles possibilités et faire preuve d'innovation.

Il ressort d'une enquête citée par ATD Quart Monde¹⁷ en 2012 que pour se procurer un kilo de riz (aliment de base à Madagascar), il fallait travailler un peu plus d'une heure en 1963, et presque trois heures en 2008, signe de cette diminution du pouvoir d'achat. De fait, à ce jour, la croissance économique tout comme les flux d'investissements et les échanges commerciaux enregistrés n'ont pas permis de réduire sensiblement les niveaux de pauvreté, alors que dans le même temps apparaissent de nouveaux facteurs de risques sociaux, liés aux effets du dérèglement climatique.

17 L'enquête avait été réalisée par le SeFaFi, Observatoire de la vie publique à Madagascar.

Encadré 3: Indicateur de développement social en Afrique : Madagascar

Contexte socioéconomique

L'analyse réalisée par le cadre du calcul de cet indice met en avant le coût très élevé de la crise de 2009-2013 : environ 6,3 milliards de dollars, soit 15 fois les dépenses publiques consacrées à la santé.

À partir de 2015, le Gouvernement a institué une politique nationale de protection sociale dont l'objectif principal est de réduire de 15 % le nombre de Malgaches vivant dans l'extrême pauvreté (MPPSPF, 2015, p.15), ciblant à la fois les politiques d'assistance et de sécurité sociale.

Mesure de l'exclusion humaine à Madagascar

Entre 2000 et 2014, on constate une amélioration générale du niveau d'inclusion sociale (figure A), principalement à la faveur du recul notable de la mortalité infantile, d'environ 50 % au cours de cette période. Cela est sans doute le résultat de politiques spécifiques en faveur de la santé maternelle et infantile mises en œuvre depuis la fin des années 90, notamment la gratuité de la vaccination (qui touche 78 % des enfants) et la distribution de vitamine A (100 % des enfants). L'évolution positive est un peu plus marquée pour les femmes que pour les hommes, en partie grâce à l'efficacité des politiques de parité, notamment dans l'enseignement.

Le niveau d'exclusion reste nettement plus élevé en milieu rural qu'en zone urbaine (figure B). La faible qualité des écoles, des cliniques et des autres services publics dans les campagnes malgaches confirme la nécessité urgente de remédier à ces formes spécifiques d'exclusion dans le pays.

Figure A: Indicateur de développement social en Afrique à Madagascar

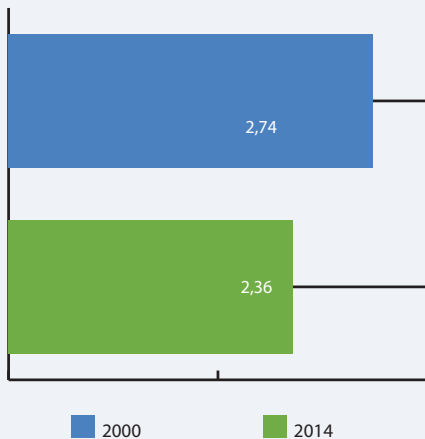
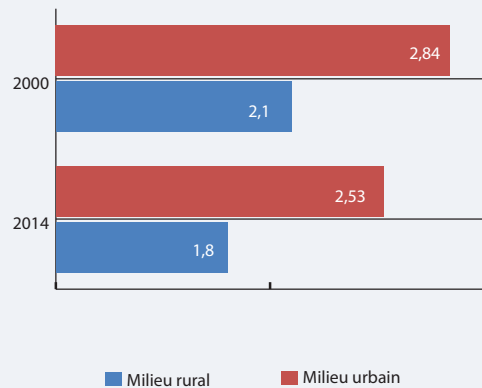
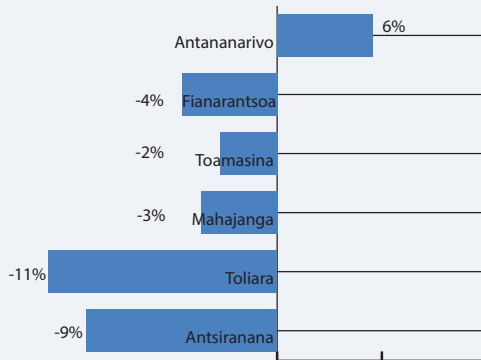
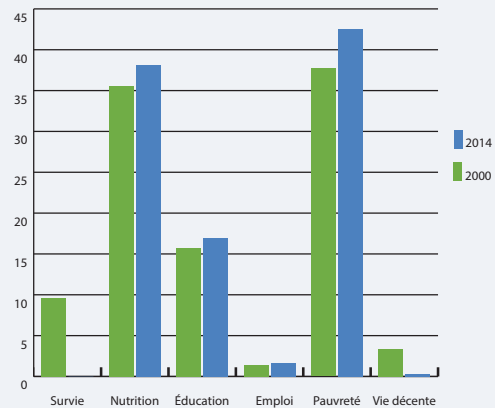


Figure B: Exclusion humaine selon la situation géographique



En raison de l'exode rural, entraîné par l'insuffisance des services publics et l'augmentation de la pauvreté, c'est dans la capitale, Antananarivo, que l'exclusion humaine gagne du terrain. En revanche, les autres régions du pays ont vu une amélioration de l'inclusion, à des degrés variables – grâce surtout à la réduction de la mortalité infantile et du phénomène de retard de croissance des enfants – liée, semble-t-il, à l'amélioration de l'apport alimentaire dans les zones rurales (figure C). Ainsi la province de Toliara, la zone la plus vulnérable de l'île, a reçu l'essentiel de l'aide humanitaire, et cela a abouti à l'amélioration la plus marquée de l'inclusion.

Les facteurs d'exclusion humaine confirment de la prépondérance de la sous-alimentation et de la pauvreté dans la genèse de l'exclusion ; leur contribution a augmenté dans le temps et dépasse 80 % dans le pays en 2014 (figure D). Par ailleurs, malgré la réduction notable de la mortalité infantile, le phénomène de retard de croissance des enfants reste un facteur grave d'exclusion à Madagascar.

Figure C: Exclusion humaine au niveau infra-national

Figure D: Facteurs d'exclusion humaine


Considérations concernant les politiques

À court et à moyen terme, la fréquence des changements climatiques, en particulier El-Niño, risque de retentir sur la production agricole et donc sur la croissance à Madagascar, avec des répercussions graves sur la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté. L'objectif national consistant à consacrer 3,5 % du PIB à la protection sociale, contre 1 % à l'heure actuelle, ne sera sans doute pas atteint étant donné les nombreux facteurs contraires. La future croissance des recettes et des dépenses publiques consacrées au développement social dépendra fortement de l'aide fournie par les donateurs, dont la durabilité à long terme est loin d'être assurée. Le programme de protection sociale qui allie la lutte contre la vulnérabilité et les causes structurelles de la pauvreté est un pas dans la bonne direction, celle d'un développement durable inclusif. La mise en œuvre de ce programme est subordonnée à la mobilisation de ressources adéquates, qui suppose le renforcement de la gouvernance et l'existence d'un environnement stable susceptible d'attirer les investissements productifs dans le pays.

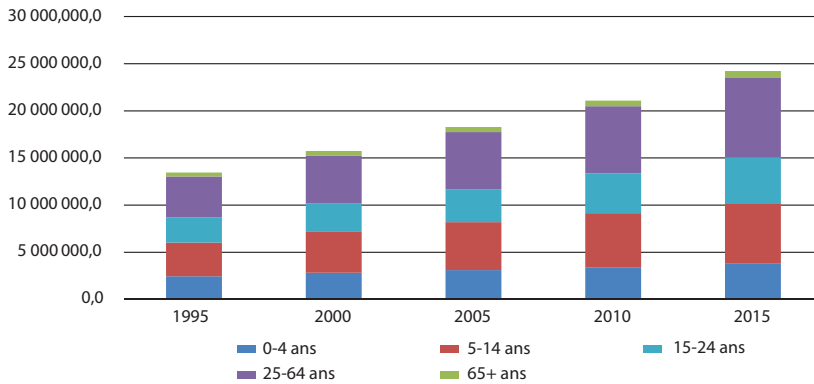
4.1 Dynamique démographique

La population malgache a atteint 24,2 millions d'habitants en 2015 selon les estimations¹⁸, et sa croissance se poursuit à un rythme élevé, évalué à 2,8 % par an par l'Institut national de la statistique. Il s'ensuit que la population malgache est extrêmement jeune, les personnes de moins de 25 ans représentant plus de 60 % des habitants (figure 11). Parallèlement, l'espérance de vie à la naissance continue à progresser et s'élève désormais à 64 ans.

Par conséquent, le taux de dépendance reste très élevé, étant de l'ordre de 80 % en 2015 (contre 95 % en 2000), ce qui empêche pour le moment Madagascar de tirer profit du dividende démographique. Il existe toutefois des disparités d'une région à l'autre du pays : le taux de dépendance est plus élevé en milieu rural (105,4) qu'en milieu urbain (67,3), les régions du Sud présentant un taux supérieur à 100 (INSTAT, 2014).

¹⁸ Estimations de l'INSTAT, aucun recensement n'ayant été effectué depuis 1993.

Figure 11: Évolution de la structure de la population



Source: Division de statistique de l'ONU (2013), World Population Prospects.

Selon le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP)¹⁹, l'extrême jeunesse de la population constitue un défi majeur, puisqu'elle entraîne des besoins considérables en investissements dans les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé, les infrastructures... Le FNUAP parle également de « paradoxe malgache », dans le sens où la transition démographique ne s'est pas opérée, le taux de fécondité étant d'environ 4,5 enfants par femme, alors que le taux de prévalence contraceptive qui s'élève à environ 25 % est légèrement plus élevé que la moyenne régionale²⁰.

Le maintien d'une fécondité élevée s'expliquerait par la précocité des unions et des grossesses à Madagascar, la moitié des femmes, âgées de 25 à 49 ans ayant contracté leur première union avant 19 ans et 10 % avant 15 ans, bien que l'âge légal du mariage soit officiellement de 18 ans. Les statistiques indiquent également que la fécondité adolescente est très élevée, étant de 163 pour mille²¹ (FNUAP).

En matière de démographie, le principal défi reste celui de l'urbanisation, dont le taux avoisine aujourd'hui les 40 %. Si la population du pays a presque quadruplé depuis les années 60, celle de la capitale Antananarivo a été multipliée par six selon ATD Quart Monde (2012) qui estime qu'un tiers des habitants de la capitale est en proie à la misère, échappant aux calculs statistiques et occupant des zones urbaines non aménagées dans des conditions d'extrême insalubrité. Face à la rapidité de l'exode rural, les investissements dans les infrastructures urbaines n'ont pas été à la hauteur des besoins croissants, et l'accès aux services de base fait de plus en plus problème. L'habitat précaire (bidonvilles ou « maisons-sachets ») s'est répandu à Antananarivo. En 2011, le budget de la capitale était de 4 dollars par habitant et par an, soit 7 fois moins que celui de la ville de Dakar (Banque mondiale, 2011).

¹⁹ Entretien réalisé avec l'équipe nationale du FNUAP en septembre 2016.

²⁰ Le taux de prévalence contraceptive par méthode moderne serait de 22 % en 2012 pour l'Afrique subsaharienne selon la Banque mondiale.

²¹ Les données de la Banque mondiale indiquent un taux de fécondité adolescente de 130 pour mille, qui reste supérieur à la moyenne de l'Afrique subsaharienne de 117 pour mille.

4.2 Emploi et pauvreté

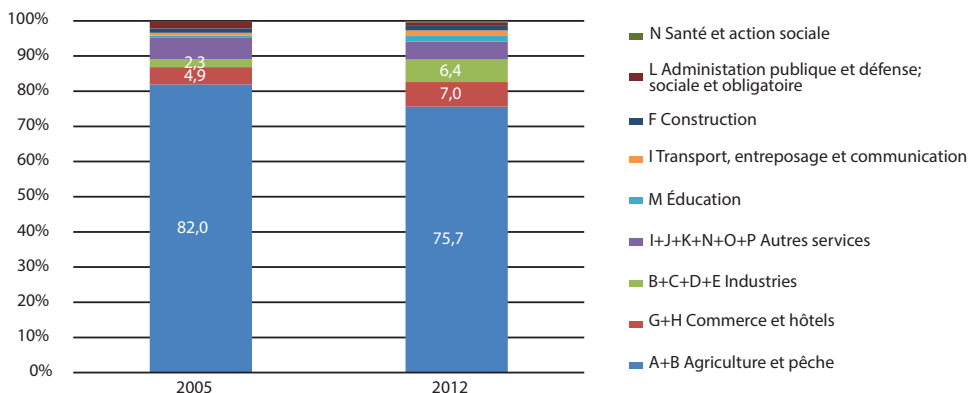
Au cours des vingt dernières années, Madagascar n'a pas connu d'évolution positive sur le plan de la pauvreté. Selon les données de l'Institut national de la statistique, 71,5 % de la population vivait sous le seuil national de pauvreté en 2012 (INSTAT, 2014)²² contre 70 % en 1993.

D'après la Banque mondiale qui évalue la pauvreté à 1,90 dollar par jour en parité de pouvoir d'achat, le taux de pauvreté serait passé de 69 % en 1993 à 78 % en 2012. Cette tendance s'explique, d'une part, par les épisodes de crise politique qui ont été à l'origine d'un désinvestissement majeur dans les secteurs sociaux, et, d'autre part, à la mauvaise qualité de la croissance, qui n'a pas permis de réduire la pauvreté, particulièrement dans les zones rurales.

Les disparités géographiques de la pauvreté sont d'ailleurs très marquées : alors qu'il atteint plus de 90 % dans les régions du Sud peu fertiles et vulnérables aux aléas climatiques, le taux de pauvreté est inférieur à 50 % dans la capitale et la région touristique du Nord-Ouest (en vert foncé sur la carte). S'agissant de Madagascar, on peut à vrai dire parler de dualisme du système économique (Lewis, 1954), le secteur manufacturier du pays offrant des salaires très bas, mais suffisamment attractifs pour drainer une population venue de la campagne et du secteur agricole qui souffre d'une très faible productivité.

De fait, on constate à Madagascar une évolution lente mais constante de la structure de l'emploi (figure 12). La part de l'agriculture est passée de 82 % en 2005 à 75,7 % en 2012, alors que dans le même temps le secteur secondaire passait de 2,3 % à 6,4 % de la main-d'œuvre, et le secteur du commerce et des hôtels connaissait lui aussi une évolution positive. Ces chiffres masquent toutefois de fortes disparités régionales, entre les zones rurales où la part de l'agriculture dépasse fréquemment 80 %,

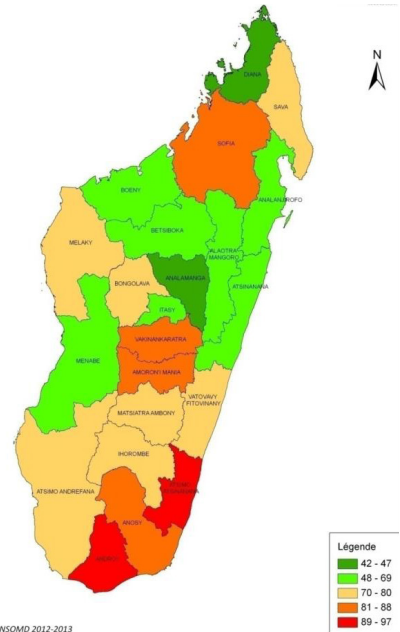
Figure 12: Évolution de la structure de l'emploi, 2005–2012, en pourcentage de la population active occupée



Source : INSTAT (2006) et INSTAT (2012).

²² Calculé à partir d'une approche de la consommation des ménages.

et les zones urbaines et touristiques, où l'industrie occupe jusqu'à 20 % de la population active, et le commerce, presque 15 %. Par ailleurs, si le taux de chômage est relativement faible (1,2 % au sens strict et 8 % au sens élargi), le taux de sous-emploi est très élevé (84 % au sens du BIT), en particulier dans les zones rurales les plus pauvres. Le chômage officiel touche plus particulièrement les zones urbaines et les personnes ayant achevé un cycle d'éducation secondaire. En outre, il faut noter que le taux d'activité officiel, relativement bas (63,2 %), s'explique par le fait que les statistiques nationales prennent en compte l'activité des enfants à partir de cinq ans²³. Enfin, 92 % des emplois sont des emplois non salariés, et pour 46 % d'entre eux ils n'offrent aucune forme de rémunération, alors que seulement 4 % de la population active occupée bénéficie d'une forme de protection sociale.



À partir de 2015, le Gouvernement malgache s'est engagé dans un programme d'investissements ambitieux dans les secteurs sociaux, la croissance inclusive en étant l'objectif prioritaire. Le développement du capital humain est ainsi un des cinq axes du Programme national de développement (2015-2019).

L'adoption de la politique nationale de protection sociale en 2015 illustre cette ambition qui est de garantir une forme de protection sociale à 50 % de la population malgache d'ici à 2030 (MPPSPF, 2015). Elle passe par le développement de l'assistance aux personnes les plus pauvres (via les transferts monétaires et les travaux à haute intensité de main-d'œuvre), l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, l'assistance aux groupes vulnérables et la consolidation du système contributif de sécurité sociale.

Mais le système de protection sociale malgache est confronté à une triple problématique (Radert, 2015) : en premier lieu, les dépenses de sécurité sociale sont particulièrement faibles, de l'ordre de 1 % du PIB, contre 3,5 % en moyenne pour l'Afrique subsaharienne, et subissent de fortes fluctuations, étant fortement tributaires de l'aide extérieure. En second lieu, leur gestion institutionnelle est très fragmentée et, enfin, elles apparaissent peu transparentes et orientées par les prestataires plutôt que par la demande.

De fait, le financement du secteur social ne représente que 14 % du budget prévisionnel du PND et se concentre principalement sur l'éducation de base et les services de santé. La loi de finances

²³ 20 % des enfants de 5 à 14 ans ont une activité professionnelle (INSTAT, 2012)

2017 consacre aux secteurs sociaux 20 % des investissements, à travers les programmes de santé et d'éducation. Ces deux secteurs constituent néanmoins près de 40 % des projets d'investissements prioritaires financés par des dons.

4.3 Santé

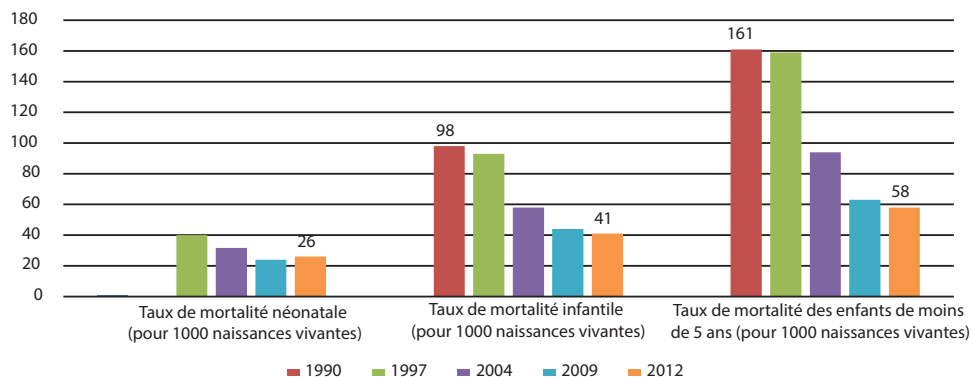
Dans le domaine de la santé publique, la malnutrition est le principal défi auquel fait face Madagascar. 75 % de la population n'aurait pas accès au niveau minimal d'apport calorique recommandé (INSTAT, 2014) et 9 % de la population serait en situation d'insécurité alimentaire selon le dernier rapport conjoint du Programme alimentaire mondial (PAM) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (FAO/PAM 2016). Ici encore, les disparités entre régions sont très grandes, car les régions du Sud sont plus particulièrement touchées en raison des épisodes de sécheresse chroniques qui nuisent à la production agricole. En 2016, plus de 600 000 personnes seraient en état de grave insécurité alimentaire, et plusieurs régions du sud risquent de connaître la famine au début de l'année 2017. L'insécurité alimentaire a des conséquences graves sur la nutrition et le développement de l'enfant, 37 % des enfants de moins de cinq ans souffrant d'insuffisance pondérale, et Madagascar étant un des pays les plus affectés par le retard de croissance des enfants²⁴. Pour faire face à ce problème, le Gouvernement a mis en place une politique de nutrition via l'Office national de la nutrition qui vise à assister les populations les plus vulnérables et en particulier les femmes et les enfants, en créant des foyers communautaires et en instituant des programmes spécifiques tels que les cantines scolaires, mais le financement du secteur de la santé continue de faire problème, même s'il fait partie des secteurs les plus soutenus par les bailleurs de fonds. Selon une étude présentée en 2015 (Ministère de la santé, 2015), 40 % des dépenses de santé seraient financées directement par les ménages, ce qui représente une contribution trop élevée pour beaucoup de ménages pauvres.

En réalité, de nombreux indicateurs de santé se sont dégradés au cours de la dernière décennie, par suite du manque de financement qui a marqué la période de crise politique. Par exemple, le pourcentage d'accouchements assistés par un personnel de santé, qui était de 51 % en 2004, ne serait plus que de 44 % en 2012 (INSTAT, 2013). On a cependant constaté des améliorations, l'accès aux soins néonataux dans les centres de santé de base étant ainsi passé de 2 % en 2009 à 30 % en 2016. Les acquis les plus importants en matière de mortalité infantile ont été obtenus au cours de la décennie 90 (figure 13).

Par ailleurs, le taux de mortalité maternelle, estimé à 478 décès pour 100 000 naissances vivantes, est un des plus élevés du monde. Il est fortement lié au phénomène des grossesses précoces, puisqu'un tiers des décès maternels touche les femmes de moins de 19 ans, les principales causes étant les complications de grossesse et l'avortement. On a pu établir une

²⁴ On estime à 8 millions le nombre de Malgaches souffrant des conséquences d'un retard de croissance, ce qui entraîne un impact direct sur leur productivité.

Figure 13: Évolution des taux de mortalité néonatale, infantile et juvénile



Source : INSTAT (2013).

étroite corrélation à Madagascar entre fécondité précoce et mortalité maternelle et infantile²⁵ (Binet et al., 2010).

En 2015, le secteur de la santé ne représentait qu'environ 8 % du budget de l'État (Ministère de l'économie, 2015), chiffre encore éloigné de l'objectif de 15 % fixé dans la déclaration d'Abuja. Pourtant, la santé est une des priorités affichées du Gouvernement, qui s'est engagé dès 2015 à organiser une couverture de santé universelle (CSU). Officiellement inscrite dans la Loi de finances initiale 2017, celle-ci devrait être amorcée dans quatre régions pilotes. Le Gouvernement a déjà financé la remise en état de nombreux centres de santé de base, abandonnés pendant la crise politique, relancé les fonds d'équité et mis en œuvre des campagnes de vaccination.

Par rapport aux autres pays d'Afrique, Madagascar a été relativement épargnée par l'épidémie de sida, dont la prévalence ne serait que de 0,4 %²⁶, mais il se pourrait que le nombre d'infections ait augmenté au cours des dernières années, d'autant que l'accès aux traitements antirétroviraux et aux services de prévention de la transmission du virus de la mère à l'enfant est très faible.

25 Les enfants de mères âgées de moins de 20 ans auraient 30 % de chances de survie en moins que les enfants de mères âgées de 20 à 29 ans.

26 Entretien avec ONUSIDA. Ces chiffres sont à manier avec précaution, en l'absence de statistiques récentes. La pauvreté, les grossesses précoces, le faible niveau d'éducation, le sentiment de sécurité procuré par le taux peu élevé de prévalence et la faible utilisation du préservatif sont des facteurs qui incitent ONUSIDA à penser que le taux de prévalence pourrait avoir augmenté à Madagascar ces dernières années.

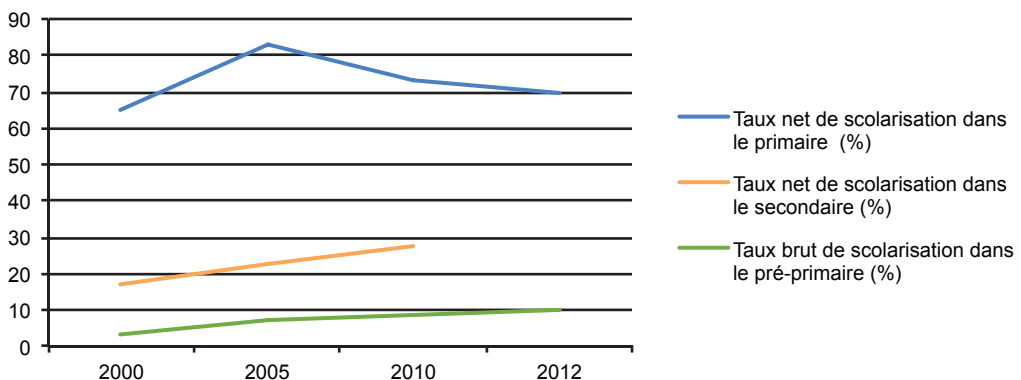
4.4 Éducation

Le système éducatif malgache semble avoir souffert de la période de transition politique entre 2009 et 2013, tant du point de vue de l'accès à l'éducation que de la qualité de l'enseignement. À la suite de l'instauration de la politique d'éducation primaire universelle en 2003, le taux brut de scolarisation avait fortement augmenté, pour atteindre près de 140 % dans le primaire en 2005. Suite à la crise politique de 2009, on a pu constater une forte baisse des taux de scolarisation primaire, ainsi qu'une baisse des taux d'achèvement et de survie scolaire, ce qui indique que la situation socioéconomique a non seulement freiné la scolarisation de nouveaux élèves, mais aussi favorisé l'abandon scolaire, l'INSTAT estimant à près de 1,5 million le nombre d'enfants déscolarisés. On relèvera néanmoins une augmentation constante des taux de scolarisation dans le préscolaire et le secondaire, notamment en milieu urbain (figure 14).

Parallèlement, la qualité de l'éducation a été affectée par la crise. En 2005, les résultats de l'enquête PASEC (le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la Conférence des ministres de l'éducation ayant le français en partage, CONFEMEN) situaient Madagascar dans la moyenne des pays africains s'agissant de la performance des élèves du primaire en français et en mathématiques, malgré une baisse marquée, notamment en français, par rapport à l'enquête réalisée en 1997, sans doute liée à l'institution du malgache comme langue d'enseignement dans le primaire. La détérioration des résultats scolaires s'est poursuivie pendant la période de transition, selon les résultats d'une enquête réalisée en 2012 (AUF-AFD, 2014 – voir figure 15).

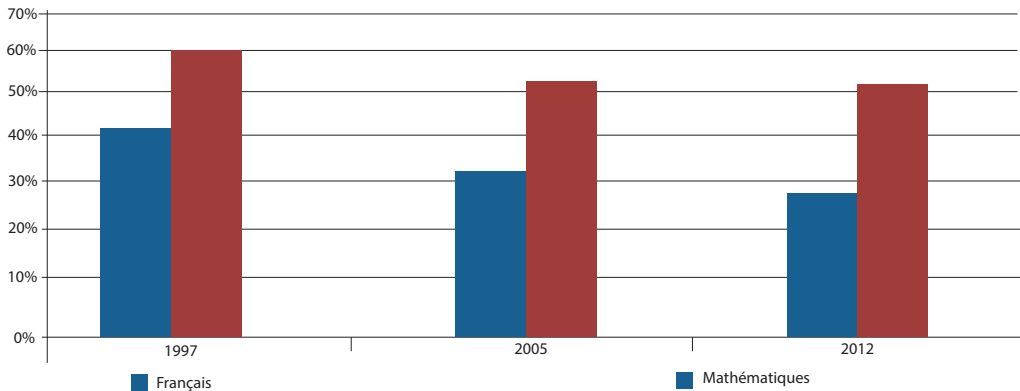
Cette situation n'est pas propre à Madagascar, la baisse de qualité ayant été constatée dans de nombreux pays ayant instauré des politiques d'éducation pour tous (EPT), imposant des recrutements massifs d'enseignants. Dans le cas de Madagascar, le Gouvernement a incité au recrutement d'enseignants communautaires dits FRAM, subventionnés par l'État et les

Figure 14: Évolution des taux de scolarisation en préscolaire, primaire et premier cycle du secondaire (en pourcentage)



Source : UNESCO (données année 2000), Enquêtes sur les ménages 2005 et 2010, Enquête OMD 2012.

Figure 15: Scores en pourcentage aux examens de type PASEC en cinquième année du primaire



Source : PASEC 1997, PASEC 2005, AUF-AFD 2014.

parents d'élèves, qui représentent aujourd'hui près de 75 % du corps enseignant, mais ne bénéficient pas de formation pédagogique adéquate.

La baisse de la qualité de l'éducation est aussi liée à la faiblesse du financement du secteur de l'éducation, comparé aux autres pays d'Afrique subsaharienne. En 2005, le Gouvernement malgache consacrait 3,8 % du PIB au secteur de l'éducation. Ce ratio en baisse constante depuis 2005, était de 2,5 % en 2013 (Ministère de l'éducation, 2015), contre près de 4 % en moyenne pour l'Afrique subsaharienne.

Le Gouvernement malgache a fixé trois priorités au secteur de l'éducation dans le PND : assurer l'accès effectif à l'éducation pour tous, améliorer la fonctionnalité du système éducatif, et renforcer le système de formation professionnelle et technique. Un programme d'urgence lancé dès 2014 cible les enfants déscolarisés. La loi de finances 2017 alloue au Ministère de l'éducation la dotation la plus importante après le Ministère des finances. Les objectifs affichés pour 2017 sont la remise en état des infrastructures (écoles et classes endommagées) et le recrutement des enseignants communautaires.

4.5 Évaluation de l'égalité de genre

L'état de l'inégalité de genre et de l'autonomisation des femmes est mesuré dans plusieurs domaines, indiqués par le diagramme circulaire ci-dessous. Ces domaines sont déterminants pour l'amélioration des conditions de vie des femmes ainsi que pour leur contribution à la croissance durable et partagée de l'Afrique.

Afin d'évaluer l'ampleur des inégalités de genre et de mesurer le niveau de parité et d'autonomisation des femmes en Afrique, la Commission économique pour l'Afrique a mis au point un outil de suivi, l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en

Afrique (IDISA). L'IDISA permet aux décideurs politiques d'évaluer leur propre performance dans la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à mettre fin à la marginalisation des femmes. Le calcul de la notation est effectué à partir de l'Indice de la condition féminine (ICF), l'une des composantes de l'IDISA. Pour chaque indicateur clé, la note calculée est une moyenne arithmétique non pondérée : le ratio hommes/femmes des valeurs de l'indicateur est multiplié par 10 et le résultat est arrondi au nombre entier le plus proche. Une note de zéro représente le plus haut niveau d'inégalité, une note de 5, un niveau de parité moyen, et une note de 10, une parité parfaite. Les niveaux de parité supérieurs à 10 représentent des situations où les femmes ont dépassé les hommes, indépendamment du niveau de développement du domaine concerné.

La plupart des chiffres permettant de calculer les notes sont tirés des plus récentes données nationales disponibles. Toutefois, pour certains indicateurs, les pays ne disposant pas de données ventilées, on a retenu des données internationales, dont des résultats d'enquêtes de l'Institut national de la statistique de Madagascar, l'Enquête 2010, Rapport IDISA 2012, le rapport de l'Union interparlementaire 2016 et celui de la Banque mondiale, Global Data Index 2014.

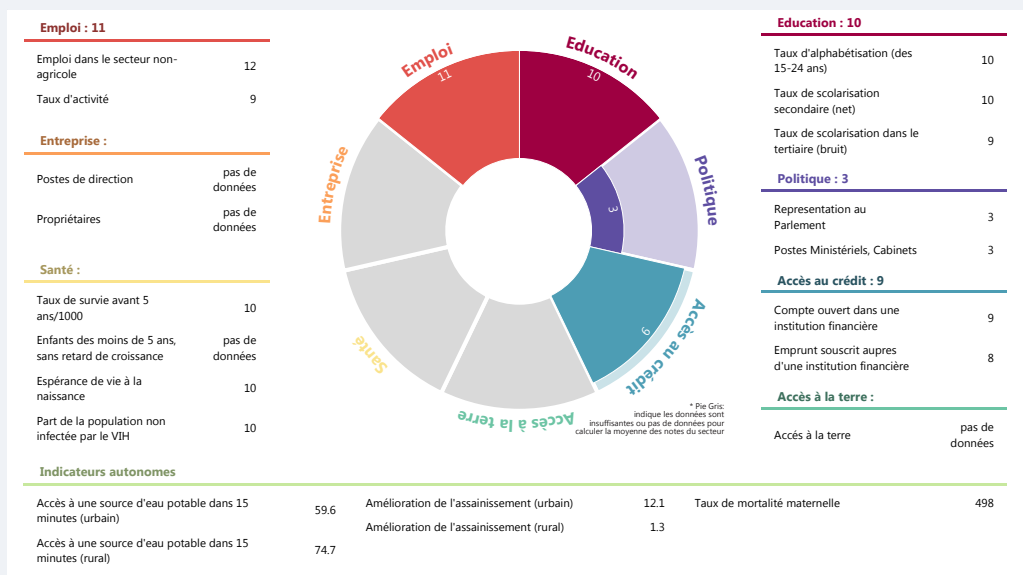
Encadré 4: Égalité de genre et autonomisation des femmes - Madagascar

Dans le cas de Madagascar, les femmes ont dépassé les hommes dans le secteur de l'emploi, notamment s'agissant de l'emploi salarié dans les secteurs non agricoles. Le pourcentage de femmes ayant un emploi salarié dans le secteur non agricole était de 26,5 % contre 22,3 % chez les hommes, la note de parité de 12 pouvant s'expliquer par le poids du secteur de la confection dans l'emploi formel, qui attire majoritairement des femmes). En ce qui concerne le taux d'activité, la parité est presque atteinte, 9 étant la note attribuée ; 61,1 % des femmes étant impliquées dans la population active alors que 65,3 % des hommes le sont.

Les indicateurs relatifs à la santé révèlent une situation d'égalité entre les femmes et les hommes (10 étant la note de parité), notamment en ce qui concerne le taux de survie des enfants de moins de 5 ans ou encore l'espérance de vie à la naissance qui est de 66,6 ans pour les femmes et de 63,6 ans pour les hommes.

Dans le secteur de l'éducation, on constate qu'il y a égalité s'agissant du taux net de scolarisation secondaire et d'alphabétisation des jeunes, 10 étant la note attribuée, selon les données de l'UNESCO. Le taux net de scolarisation dans l'enseignement tertiaire pour les femmes est de 4,1 % contre 4,4 % pour les hommes, ce qui donne une note de 9.

Malgré d'importants progrès réalisés dans certains secteurs, il subsiste diverses sources de préoccupation. Les femmes sont nettement défavorisées par rapport aux hommes dans la vie politique, en particulier pour ce qui est de la représentation au parlement et dans les postes ministériels. Les femmes occupent seulement 20 % des postes ministériels et 20,5 % des sièges parlementaires. Enfin, le taux de mortalité maternelle (TMM), très élevé (478 pour 100 000 naissances vivantes), fortement corrélé à la pratique de mariages précoces, montre que la situation des jeunes femmes reste préoccupante.



Source : Calculs CEA..

Analyse thématique : le rôle des entreprises franches dans la croissance et la transformation structurelle à Madagascar

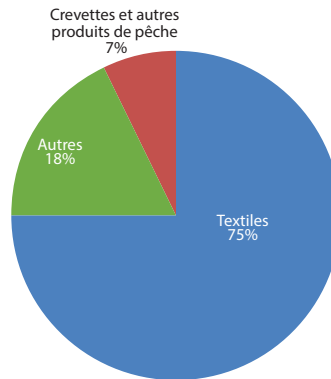
Madagascar a été l'un des premiers pays à mettre en place dans les années 90 un régime de zone franche et à développer un secteur industriel tourné vers les exportations. Le succès de ce secteur semble toutefois limité et n'a pas contribué durablement à créer une croissance de qualité dans le pays. Il n'a pas non plus contribué significativement à la transformation structurelle de l'économie. La mise en place d'une nouvelle politique industrielle et l'émergence de nouveaux enjeux liés au changement climatique devraient entraîner des mutations dans ce secteur qui représente actuellement environ 5 % du PIB et reste un des moteurs de la croissance et de l'emploi malgaches.

5.1 Un moteur de la croissance économique et de l'emploi

L'implantation des zones franches à Madagascar au début des années 90 a représenté à ses débuts une véritable « success story ». Créé par ordonnance en décembre 1989 et complété en 1991, le régime des zones franches participait d'une stratégie de croissance sur le modèle est-asiatique, reposant sur le développement des exportations de produits manufacturés. La mise en place de nombreuses incitations, notamment fiscales²⁷, avait permis d'attirer des investisseurs et de rendre ces exportations compétitives malgré des coûts de production et de transport relativement élevés. À terme, l'objectif était d'utiliser le dynamisme du secteur des zones franches comme tremplin vers une véritable industrialisation du pays.

L'industrie de la confection représente la majorité des entreprises créées (on en comptait plus de 200 en 2001), et comptait pour plus des 3/4 des exportations de ces entreprises en 2014, comme le montre le graphique ci-dessous.

²⁷ Les investisseurs bénéficient d'un faible taux d'imposition (réduit à 10 % pour l'impôt sur les bénéfices contre 35 % en moyenne) et d'une exonération totale sur les bénéfices pendant une période pouvant aller jusqu'à dix ans, une exemption des taxes sur les importations et exportations, la liberté d'obtention des devises et de transferts de capitaux à l'étranger.

Figure 16: Structure des exportations des entreprises franches

Source : BCM (2015), p.38.

Les investisseurs des zones franches sont en majorité des étrangers : en 1997, ils se composaient à 46 % de Français et 28 % de Mauriciens (BIT, 2012). La tendance actuelle est cependant à la montée en puissance d'investisseurs asiatiques, notamment chinois.

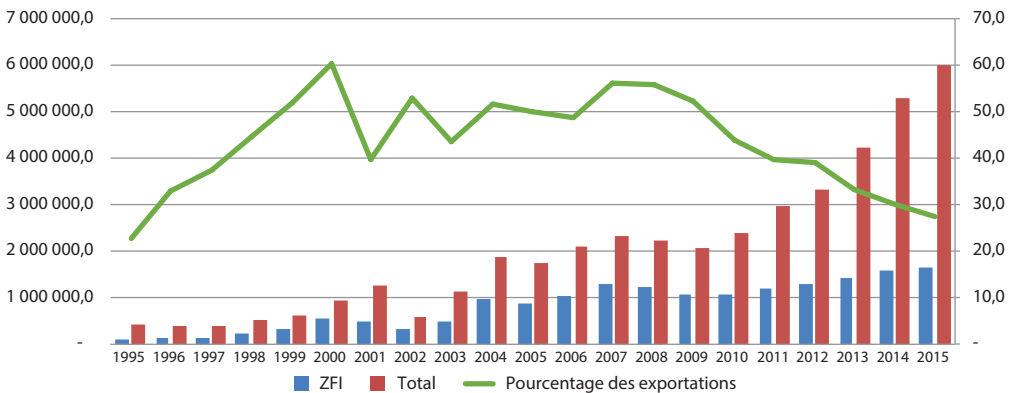
Le dynamisme des exportations du secteur textile a été soutenu par les accords de libre-échange : ceux de Cotonou et ACP-UE avec l'Union européenne, et à partir de 2001 avec les États-Unis sous le régime de la loi AGOA²⁸. Les exportations de textile à destination des États-Unis représentaient près de 40 % des exportations textiles malgaches en 2009. Entre 1990 et 2008, les zones franches ont connu une croissance exceptionnelle, les exportations de la zone augmentant de plus de 30 % en rythme annuel entre 1991 et 2005 (BIT, 2012). Au cours de la période, la part des entreprises franches dans le PIB a également augmenté, passant de 0,5 % en 1991 à 5,4 % en 2008²⁹

Au final, les zones franches ont permis une augmentation importante des exportations malgaches ainsi que leur diversification rapide. Leur volume global a triplé en dollars courants entre 1991 et 2001 (Cling et al., 2005), et les produits manufacturés représentaient près de la moitié des exportations totales en 2001 (voir figure 17).

²⁸ La loi américaine sur la croissance et les opportunités en Afrique du 18 mai 2000, ou AGOA (African Growth and Opportunity Act) donne aux États d'Afrique subsaharienne admis à en bénéficier un accès privilégié au marché américain pour un certain nombre de produits, sous conditions, notamment de bonne gouvernance. Madagascar a été admis à bénéficier de l'AGOA en 2001. Suspendue en janvier 2010 suite à la crise politique, elle a été réadmise en juin 2014. Les articles de confection sont les principaux produits exportés par Madagascar aux États-Unis dans le cadre de l'AGOA. Par ailleurs il faut noter que Madagascar bénéficie comme d'autres pays à faible revenu d'une exemption à la règle d'origine dans le secteur de l'habillement qui lui permet de se fournir en matières premières (principalement le coton) dans un pays tiers.

²⁹ Cette part est restée globalement identique depuis.

Figure 17: Part des zones franches industrielles dans les exportations, en millions d'ariary et pourcentage du total



Source : BCM (2016a), p. 46.

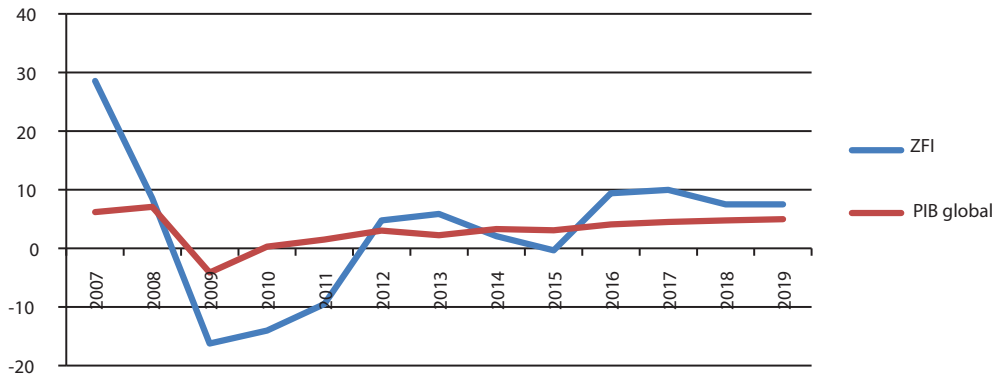
Selon les données de la Banque centrale, les zones franches ont représenté jusqu'à 60 % (en 2000) du total des exportations. On constate que les exportations ont été particulièrement affectées par les crises politiques de 2002 et 2009-2013. Si la reprise a été très rapide après la crise de 2002, elle a été plus lente à partir de 2009³⁰. La crise politique de 2009 et l'interruption concomitante de l'AGOA se sont ajoutées à un contexte économique rendu déjà difficile pour l'industrie textile malgache par la récession qui a touché les pays développés en 2008, les conséquences de la fin de l'accord multifibres en 2005 et la tendance à l'appréciation de l'ariary en 2007-2008. Celle-ci était liée à l'explosion des IDE dans le secteur minier (1 milliard de dollars en 2007 et 2008) qui a renchérit le coût des intrants pour les entrepreneurs des zones franches. De nombreuses entreprises ont fermé entre 2009 et 2011 ou connu des baisses importantes de leur pouvoir d'achat.

Depuis 2014, le secteur connaît une reprise timide, qui devrait s'intensifier en 2016-2017³¹. La faiblesse de la reprise enregistrée en 2014-2015 semble liée à une concurrence accrue des pays asiatiques et à la morosité du marché européen. Dans la loi de finances 2017, le Gouvernement malgache table néanmoins sur une croissance des zones franches de 9,4 % en 2016 et 11,2 % en 2017 à la faveur d'une augmentation du coût de la main-d'œuvre chinoise. De fait, ce secteur devrait être un des moteurs de la croissance dans les années à venir (figure 18). On enregistre ainsi 24 entreprises agréées en 2015, contre 19 en 2014 et 12 en 2013. Les entrepreneurs malgaches bénéficient également des accords de libre-échange signés récemment, notamment dans le cadre du COMESA, qui ont permis d'ouvrir le marché sud-africain aux exportations malgaches.

³⁰ La baisse de la part des zones franches dans les exportations à partir de 2008 est liée à l'augmentation exponentielle des exportations de produits miniers. À noter néanmoins que les exportations de textile ont continué à progresser en volume depuis 2011.

³¹ Les entreprises de confection rencontrées lors de la mission à Madagascar en septembre 2016 disent enregistrer des augmentations de chiffre d'affaires exceptionnelles.

Figure 18: Taux de croissance annuel des zones franches industrielles et du PIB malgache (en pourcentage)



Source : 2007-2015 : Rapports annuels Banque centrale ; et Loi de Finances 2017 pour 2016 – 2019.

Outre un régime fiscal extrêmement favorable, les investisseurs ont été attirés à Madagascar par l'avantage comparatif lié à la main-d'œuvre. La productivité de la main-d'œuvre³², alliée à un coût salarial parmi les plus bas du monde³³, permet au textile malgache d'être très compétitif sur le marché mondial. De fait, la question de l'emploi est centrale dans l'industrie textile malgache qui est très intensive en main-d'œuvre. Dans les années 90, les zones franches ont été les plus gros créateurs d'emploi formel dans l'économie (Razafindrakoto et Roubaud, 2002), créant plus de 70 000 emplois en dix ans. Leur contribution à la création d'emploi aurait été aussi forte que le secteur informel au cours de cette décennie. Selon les dernières statistiques disponibles (2007, citées dans BIT, 2012), le nombre d'employés des zones franches serait de 120 000. D'après les statistiques de l'enquête emploi de 2012 de l'INSTAT, le secteur de la confection (qu'on peut assimiler en partie aux zones franches) représente seulement 2,8 % de l'emploi global (75,8 % sont liés au secteur primaire), mais 8,3 % de l'emploi dans la capitale, et près de 20 % de l'emploi formel.

Peut-on conclure que le développement des zones franches a contribué à la transformation structurelle de l'économie malgache ? L'analyse de la structure de l'économie au cours des vingt dernières années ne semble pas confirmer cela. Si la part du secteur secondaire a augmenté entre 1991 et 2008, passant de 12,8 % à 16 % du PIB, cette part a depuis eu tendance à stagner. Quant à la part de l'industrie dans l'emploi, elle est passée de 2,3 % en 2005 à 6,4 % en 2012, mais rien n'indique que cette tendance va se poursuivre. D'après Cling et al. (2005), les zones franches ont effectivement placé Madagascar sur la « route de l'industrialisation », mais leur poids trop faible dans l'économie et l'absence d'effets d'entraînement ne leur ont pas permis d'avoir un impact significatif sur la réduction de la pauvreté.

32 Les entrepreneurs parlent en termes très positifs de leurs employés : « main-d'œuvre de qualité », « disciplinés », « pas d'absentéisme » sont les commentaires que nous avons relevés sur les employés de l'industrie textile.

33 Il serait de 0,25 dollar/h en 2012, soit équivalent à celui du Bangladesh, alors qu'il est de 0,4 dollar/h au Sri Lanka ou en Chine (BIT, 2012). Un entrepreneur rencontré explique que le jean fabriqué à Madagascar revient à 0,80 dollar pièce, contre 2,20 dollars au Bangladesh.

5.2 Rôle controversé dans la transformation économique malgache

Les activités des zones franches et plus particulièrement le secteur de la confection font tout d'abord face à de nombreuses contraintes qui freinent leur développement futur. Les perspectives globales de l'industrie textile, marquées par une compétition croissante sur le marché mondial et une remise en cause des accords commerciaux préférentiels avec les pays africains, risquent d'être défavorables à Madagascar³⁴.

De plus, le coût élevé des facteurs³⁵, la faiblesse des infrastructures locales³⁶, le coût du transport³⁷, le manque de formation du personnel et les problèmes de gouvernance sont autant de contraintes qui pèsent sur les zones franches malgaches. Dans son analyse sur les zones franches africaines, Bost (2007), montre bien comment l'adoption de stratégies multisectorielles, la concentration spatiale des zones franches et la recherche de complémentarités entre le secteur tourné vers l'exportation et l'industrie locale sont des éléments essentiels à la réussite des zones franches et au développement d'effets d'entraînement pour le reste de l'économie.

Or le secteur des zones franches malgaches est peu intégré au reste de l'économie. On estime que 75 % des intrants des entreprises franches sont importés alors que ce taux est en moyenne de 53 % pour les entreprises exportatrices malgaches (BIT, 2012). D'après la Banque centrale, le taux de couverture du secteur reste néanmoins favorable, mais il est en baisse. En 2014, il s'établirait aux environs de 150 % (BCM, 2015). Par ailleurs, on ne constate pas de dynamique sur le marché local, le secteur étant contraint par un régime légal qui impose que les ventes réalisées localement par les sociétés des zones franches soient limitées à 5 % de leur chiffre d'affaires. En réalité, la dynamique d'investissements dans les zones franches n'a pas forcément créé d'effet d'entraînement sur le reste du secteur industriel et de l'économie en général, même si Razafindrakoto et Roubaud par exemple (2002) estiment que 50 % de la valeur ajoutée produite dans le secteur serait directement injectée dans l'économie locale sous forme de rémunération du travail. Même si les zones franches sont relativement concentrées dans les zones urbaines et principalement à Antananarivo, cette concentration n'a entraîné que peu d'effets positifs en raison de l'absence d'un réseau local de sous-traitants et de fournisseurs.

D'autre part, il faut s'interroger sur l'impact fiscal du secteur. En l'absence d'analyse approfondie des recettes de l'État vis-à-vis des zones franches, il n'est pas possible de déterminer leur impact fiscal global. Dans leur analyse de 2002, Razafindrakoto et Roubaud avancent que le

34 Le Ministère des affaires étrangères a ainsi évoqué au cours d'un entretien en septembre 2016 la nécessité d'une stratégie de transition post-AGOA.

35 Le prix de l'eau, de l'électricité ou des communications est nettement plus élevé que pour les concurrents que sont Maurice ou le Sri-Lanka (BIT, 2012).

36 La mauvaise qualité des routes vers le principal port de Toamasina et les problèmes de délestage d'électricité ont été relevés par les entrepreneurs.

37 30 % de ce coût proviendrait du transport des usines (en grande majorité situées dans la capitale) au port de Toamasina. Par ailleurs, le coût de fret maritime d'un container de Madagascar aux États-Unis varie de 3 000 à 5 000 dollars.

régime fiscal privilégié de la zone franche est générateur de ressources supplémentaires pour l'État, notamment parce que 66 % des entreprises franches ne se seraient pas implantées sans ce régime fiscal. Néanmoins, un récent rapport du FMI (FMI, 2016a) souligne que les importantes exonérations fiscales dont bénéficient les zones franches nuisent à l'assiette fiscale et pourraient à l'avenir être remises en cause. Outre les exonérations d'impôt, les entreprises franches bénéficient également de remboursements de TVA, dont les retards de paiement sont accumulés par l'État depuis plusieurs années³⁸.

Parallèlement, l'effet sur le marché de l'emploi est paradoxal. Si la contribution des zones franches à l'emploi formel a été forte, il ne semble pas qu'elle ait permis d'améliorer la qualité de l'emploi ni d'augmenter le niveau des salaires de manière globale. Les salaires dans les zones franches sont en moyenne 37 % plus bas que dans les autres secteurs formels, et le travail y apparaît plus pénible et les horaires plus longs, même si la protection sociale des salariés y semble meilleure (BIT, 2012) et que ces avantages sociaux ont été progressivement étendus à d'autres secteurs de l'économie formelle (Cling et al., 2005). En outre, la concentration de la quasi-totalité des zones franches à Antananarivo a accentué les inégalités et la fragmentation sociale entre la capitale et les zones rurales.

Enfin, l'analyse de la situation économique malgache au cours des vingt dernières années a fait évoquer à certains analystes l'existence d'un phénomène de syndrome hollandais³⁹. Leur théorie (Andriamananjara et Sy, 2015) est que le boom des exportations du secteur textile lié à l'AGOA a provoqué une appréciation de la monnaie et conduit à une baisse de compétitivité des autres secteurs d'exportations (café, épices notamment) pendant la période 2004-2009. La hausse des exportations non textiles après 2009 et l'interruption de l'AGOA seraient selon eux une confirmation de cette théorie, concluant que l'impact de l'AGOA avait été trop concentré sur quelques secteurs et pas suffisamment inclusif. Si on peut s'accorder sur les conclusions quant au caractère inclusif de l'AGOA, il nous semble en revanche que l'appréciation de la devise a plutôt été provoquée par les investissements massifs dans le secteur minier dès 2007, réduisant ainsi la compétitivité du secteur textile⁴⁰. Le risque de syndrome hollandais semble perdurer à Madagascar en raison de l'augmentation massive des exportations minières. En tous les cas, l'appréciation de l'ariary qui peut en découler risque d'impacter négativement la compétitivité du secteur textile.

38 Au cours d'un entretien au mois de septembre 2016, le Ministère des finances a admis être en situation de déficit fiscal avec les entreprises franches et minières.

39 Le syndrome hollandais, ou « dutch disease », a été théorisé par Max Corden et Peter Neary comme un phénomène d'appréciation de la devise lié à l'accroissement des recettes d'exportations d'un secteur donné, la conséquence étant la perte de compétitivité des autres secteurs d'exportations.

40 La déstabilisation du secteur textile et la montée du chômage technique fin 2008 pourraient même être un des facteurs ayant causé la crise politique de 2009 selon certains représentants du secteur privé.

5.3 Conclusion : un secteur appelé à connaître une mutation

À l'aune des atouts et des défis du secteur des zones franches industrielles, deux perspectives se dessinent pour les années à venir.

D'une part, Madagascar devra s'engager dans une réforme de sa politique industrielle pour s'assurer qu'elle contribue à une croissance de type inclusif et qu'elle entraîne la transformation structurelle de l'économie, à l'aune des expériences réussies d'autres pays africains. À ce titre on peut mentionner les exemples du Maroc et de l'Éthiopie. Dans les deux cas, le développement des zones franches s'est accompagné d'une politique industrielle ambitieuse, passant par le développement des infrastructures de transport (facilitées par la concentration géographique des zones franches, ce qui n'est pas le cas à Madagascar) et une amélioration de la fourniture d'énergie, ainsi que des investissements massifs dans le domaine de la formation⁴¹. Cela semble être l'orientation forte prise par le Gouvernement malgache, à travers la définition en cours d'une nouvelle loi de développement industriel dont l'enjeu est de faire passer la contribution du secteur industriel de 16 % à 25 % du PIB et d'atteindre 500 millions de dollars d'investissements annuels d'ici cinq ans. Cette nouvelle politique industrielle met plus particulièrement l'accent sur le développement du secteur des petites et moyennes entreprises et l'industrie rurale, notamment l'agrobusiness⁴², par exemple via le développement des filières de transformation du cacao, de la vanille, des produits de la mer ou des produits pharmaceutiques naturels. Dans ce contexte, on peut citer les nouveaux projets d'investissements de l'opérateur malgache de textile, le groupe SOCOTA, qui visent à créer 13 000 nouveaux emplois dans le secteur textile et l'agrobusiness. Ces engagements devraient s'accompagner d'une réforme du code des investissements, passant notamment par des accords bilatéraux de protection des investissements. L'ensemble de ces mesures devrait permettre de garantir la compétitivité du secteur industriel malgache, tout en développant la maîtrise des chaînes de valeur et la diversification du secteur. Le projet de relance de la filière nationale du coton, inscrite dans le PND, est un bon exemple de cette stratégie.

D'autre part, au vu des enjeux environnementaux auxquels fait face Madagascar, il semble crucial que la Grande Île se tourne résolument vers une croissance plus respectueuse de l'environnement. Le dérèglement climatique affecte déjà Madagascar où il représente un enjeu économique, social et culturel dans un pays qui abrite une des plus grandes richesses en biodiversité du monde. Le pays a déjà perdu environ 50 % de sa couverture forestière (Desbureaux et al., 2016) et on estime à cinq millions le nombre de Malgaches qui vivent dans des zones menacées par des catastrophes climatiques (PNUD, 2015). Dans ce cadre, l'engagement de Madagascar en faveur d'une politique énergétique reposant sur les énergies renouvelables est essentiel pour

41 Au Maroc, les zones franches autour du port de Tanger, spécialisées dans les domaines du textile, de l'électronique, de l'industrie automobile et de l'aéronautique, s'appuient sur un véritable réseau de transport multimodal (Bost, 2007). Couplées à une stratégie de « contenu local », elles constituent pour le Maroc un véritable levier de développement. Dans le cas de l'Éthiopie, la construction de parcs industriels est allée de pair avec le développement des infrastructures de transport et l'amélioration du climat des affaires, qui ont permis d'obtenir des taux de croissance industrielle de l'ordre de 12 % par an.

42 Entretien avec M. Nouridine Chabani, Ministre de l'Industrie et de Développement du secteur privé, septembre 2016.

l'industrie textile qui dépend aujourd'hui principalement des énergies fossiles, avec un besoin en énergie très important (112 millions de KWH consommés en 2014). Par ailleurs, Madagascar pourrait gagner à développer le secteur de l'économie bleue et à valoriser la prise en compte de son capital de carbone bleu (CEA, 2016b). Le développement d'élevages écoresponsables de crevettes à Mahajanga est un bon exemple de ces stratégies innovantes.

Dans son rapport sur l'industrialisation verte en Afrique, la CEA (2016a) estime que « les stratégies visant à écologiser les principales dimensions du processus industriel renforceront sa compétitivité et l'efficacité de son utilisation des ressources – en créant des emplois, en renforçant sa résilience face aux effets climatiques et en réussissant le découplage avec la dégradation environnementale ». C'est un enjeu crucial pour Madagascar.

6. Évaluation de la qualité des données nationales

Note méthodologique : La qualité des sources de données nationales concernant les principaux indicateurs utilisés dans les profils de pays a fait l'objet d'une évaluation. Le résultat est présenté selon un code de couleurs : un disque vert indique une « bonne » source de données, un jaune une source « satisfaisante » et un rouge une source « à améliorer ».

Cette évaluation a privilégié la transparence et l'accessibilité de chaque source de données nationales. Elle a pris en compte la régularité et la périodicité de publication des sources de données, au vu de la périodicité de la publication et de la fréquence des mises à jour de données conformément aux normes internationales. La comparabilité des séries de données, leur durée dans le temps, les définitions et les unités de mesure standard ont été évaluées. L'accessibilité des bases de données a, elle aussi été évaluée ; plus précisément, la disponibilité des données et leur libre accès au grand public, leur format et la facilité de leur téléchargement et de leur partage. Ont également été évalués la citation des données, ainsi que les renvois à des sources primaires ou secondaires. Enfin, l'évaluation a considéré l'exhaustivité des métadonnées pour la communication de données, ainsi que l'exhaustivité et la clarté de la documentation et des notes.

| Démographie | Valeur | Évaluation |
|---|--------------|------------|
| Population (en millions d'habitants) | 23,7 (2016) | ● |
| Enfants (0-14 ans) | 47,0 (2016) | ● |
| Adultes (15-64 ans) | 51,0 (2016) | ● |
| Personnes âgées de 65 ans et plus | 2,0 (2016) | ● |
| Population urbaine (%) | 17% | ● |
| Taux de croissance (%) | 2,71 | ● |
| Taux global de fécondité | 5 (2013) | ● |
| Espérance de vie à la naissance (en années) | 65 (2013) | ● |
| Taux brut de mortalité (pour 1 000 habitants) | 7,0 | ● |
| Taux brut de natalité (pour 1 000 habitants) | 34,9 (2013) | ● |
| Performance macroéconomique et sectorielle | Valeur | Évaluation |
| Taux de croissance réelle du PIB (en %) | 4,1 (2016) | ● |
| PIB à prix courants (en milliards de dollars É.-U.) | 9,744 (2015) | ● |
| Taux d'inflation (%) | 7,6 | ● |
| Balance courante (en milliards de dollars É.-U.) | 340 | ● |
| Balance courante (en pourcentage du PIB) | -2,2 (2015) | ● |

| Tendances économiques et indicateurs de performance | Valeur | Évaluation |
|---|----------------|------------|
| Entrées d'investissements directs étrangers (en millions de dollars É.-U.) | 419 (2015) | ● |
| Total des exportations (en millions de dollars É.-U.) | 2044,00 (2015) | ● |
| Exportations de produits manufacturés | 340 | ● |
| Total des importations (en millions de dollars É.-U.) | 2826,00 (2015) | ● |
| Éducation et emploi | Valeur | Évaluation |
| Taux d'alphabétisation des 15-24 ans (%) | 80,5 (2013) | ● |
| Taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire (%) | 69,4 (2013) | ● |
| Proportion d'élèves commençant la première année d'études qui parviennent en dernière année | 33 (2012) | ● |
| Ratio filles-garçons dans l'enseignement primaire | 52,5%(2013) | ● |
| Ratio filles-garçons dans l'enseignement secondaire (de la sixième à la neuvième année) | 46,5% (2013) | ● |
| Ratio filles-garçons dans l'enseignement secondaire (de la dixième à la douzième année) | 43% (2013) | ● |
| Ratio emploi-population (total) (%) | 83,3 (2013) | ● |
| Proportion de la population vivant en dessous du seuil national de pauvreté (%) | 71,5 (2015) | ● |
| Taux de chômage (%) | 1,7 | ● |
| Taux de chômage des jeunes (%) | non disponible | ● |

| Santé | Valeur | Évaluation |
|--|--------------|------------|
| Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1000 naissances vivantes) | 58 (2012) | ● |
| Taux de mortalité maternelle pour 1000 naissances vivantes | 478 (2012) | ● |
| Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans (%) | 39,8 (2009) | ● |
| Taux de mortalité infantile (pour 1000 naissances vivantes) | 41 (2014) | ● |
| Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié | 44,3 (2012) | ● |
| Taux de prévalence contraceptive (chez les femmes) | 24,8% (2013) | ● |
| Taux de prévalence du VIH dans la population âgée de 15 à 24 ans | 0,44% | ● |
| Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie (en %) | 41 (2012) | ● |

Code des sources de données:

1. Direction Générale de la Statistique
2. Direction Générale de l'Economie et de la Politique Fiscale

Bibliographie

Agence universitaire de la Francophonie, Agence Française de Développement, (AUF-AFD), 2014. Rapport d'évaluation externe, programme de formation continue à distance des maîtres (IFADEM) à Madagascar.

Ambassade de France à Madagascar, Service économique, 2016. Le commerce extérieur de Madagascar en 2015. MAE.

Andriamananjara, S. et Sy, A., 2015. AGOA and Dutch Disease, The case of Madagascar.

Banque africaine de développement, Organisation de coopération et de développement économiques, Programme des Nations Unies pour le développement (BAD, OCDE, PNUD), 2016. Perspectives économiques en Afrique 2016, Villes durables et Transformation structurelle.

Banque centrale de Madagascar (BCM), 2015. Rapport annuel 2014.

-----, 2016a. Bulletin d'informations et de statistiques, Supplément annuel 2015.

-----, 2016b. Principaux indicateurs macroéconomiques (2016).

-----, 2016c. La situation macroéconomique au cours des neuf premiers mois 2016.

Banque Mondiale, 2011. L'urbanisation ou le nouveau défi malgache.

-----, 2016a. Madagascar, Évolution économique récente, mars 2016. World Bank.

-----, 2016b. Note de conjoncture économique de Madagascar, décembre 2016. World Bank.

Binet, C., Gastineau, B., Rakotoson, L., 2010. Fécondité précoce à Madagascar, quel impact sur la santé maternelle et infantile ? Madagascar face au défi des objectifs de Développement du Millénaire, IRD.

Bost, F., 2007. Les zones franches, interfaces de la mondialisation, in Annales de la géographie, (2007/6 n. 658).

Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), 2015. Southern Africa, Floods and Cyclones, Rainfall season October 2015 - May 2015, OCHA.

Bureau international du travail, (BIT), 2012. Madagascar, zones franches, droits des travailleurs et stratégies syndicales.

Châtaigner, J.M., 2014. Madagascar : le développement contrarié, in *Afrique contemporaine*, 3/2014 (No 251), p. 107-124.

Cling, J.P., Razafindrakoto, M., Roubaud, F., 2005. Export Processing Zones in Madagascar: a Success Story under Threat ?

Commission de l'Océan Indien, (COI), 2015. Conférence régionale sur l'économie bleue

Levier d'une croissance durable et innovante pour l'Indianocéanie

Commission économique pour l'Afrique (CEA), 2016a. Vers une industrialisation verte de l'Afrique.

-----, 2016b. L'économie bleue en Afrique : guide pratique.

Conférence des bailleurs et investisseurs pour Madagascar, (CBI), 2016. Note sur la situation macroéconomique et budgétaire de Madagascar.

Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 2016. Le développement économique en Afrique, Rapport 2016, Dynamique de la dette et financement du développement en Afrique.

Desbureaux S., Nazindigouba Kéré E. et Combes Motel P., 2016. Impact Evaluation in a Landscape: Protected Natural Forests, Anthropized Forested Lands and Deforestation Leakages in Madagascar's Rainforests, Working Paper No 238, African Development Bank Group.

Direction générale de la météorologie, 2008. Le Changement climatique à Madagascar

Economist Intelligence Unit, (EIU) 2016. Madagascar Country Report, The Economist Intelligence Unit.

Fonds monétaire international, (FMI), 2016a. Rapport n. 16/273, République de Madagascar.

-----, 2016b. République de Madagascar, Évaluation de la stabilité du système financier, Rapport n. 16/377.

Integrated Food Security Phase Classification, 2016. Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, octobre 2016 à mars 2017, IPC.

Institut national de la statistique malgache, (INSTAT), 2006. Enquête permanente auprès des ménages 2005, MEFB.

-----, 2011. Enquête permanente auprès des ménages 2010, MEFB.

-----, 2012. Enquête emploi.

-----, 2013. Annuaire statistique 2013, MINSAN.

-----, 2014. Enquête nationale sur le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement à Madagascar.

Imam, P., 2016. Madagascar, Facilité élargie de crédit, 2016-2019, FMI Madagascar, Présentation Powerpoint.

Kar, D., Spanjers, J., 2015. Illicit Financial Flows from Developing Countries: 2004-2013, Global Financial Integrity.

Lewis, W. A., 1954. Economic Development with Unlimited Supplies of Labor, The Manchester School.

Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe, (COMESA), 2016. Bulletin du Sommet, n.3.

Ministère de l'économie, des finances et du budget, (MEFB), 2006. Enquête périodique auprès des ménages 2005, Rapport principal, République de Madagascar.

Ministère d'État chargé de l'économie et des finances, 2011. Enquête périodique auprès des ménages 2010, Rapport principal, République de Madagascar.

Ministère de l'économie et de la planification (MEP), 2015a. Plan national de développement 2015 – 2019, République de Madagascar.

-----, 2015b. Rapport économique et financier 2014-2015.

Ministère de l'éducation nationale, 2015. Examen national 2015 de l'Éducation pour tous : Madagascar, MEN,

Ministère de l'éducation nationale, 2008. Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), Quelques pistes de réflexion pour une éducation primaire de qualité pour tous Rapport Madagascar, CONFEMEN.

Ministère de la population, de la protection sociale et de la promotion de la femme (MPPSPF), 2015. Politique nationale de protection sociale, Madagascar

Ministère de la Santé publique, 2015. Socle de protection sociale: accessibilité aux soins de santé pour tous, SASPEN.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, (FAO), Programme alimentaire mondial (PAM), 2016. Rapport spécial, Mission FAO/PAM d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire à Madagascar.

Pellerin, M. 2009. Madagascar : un conflit d'entrepreneurs ? Figures de la réussite économique et rivalités politiques, in Politique africaine 1/2009 (N° 113), p. 152-165

Primature, 2015. Paritra Malagasy zary Ohabolana (PMO), Plan de mise en œuvre du PND 2015-2019.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2015. Plan d'action pour la mise en œuvre du programme de pays entre le Gouvernement de Madagascar et le PNUD.

Radert S., 2015. Analyse des dépenses publiques de protection sociale, Analyse du cadre juridique et institutionnel de la protection sociale, SASPEN.

Ralaifenomanana, F., 2009. Analyse de la situation nationale des technologies agricoles et de la dissémination à Madagascar, SADC.

Razafindrakoto, M. et Roubaud, F., 2002. Les entreprises franches à Madagascar : atouts et contraintes d'une insertion mondiale réussie, in Afrique Contemporaine, N. 202-203.

Razafindrakoto, M., Roubaud, F., Wachsberger, J.M., 2013. Institutions, gouvernance et croissance de long terme à Madagascar : l'énigme et le paradoxe, Document de travail UMR DIAL.

Razafindratandra Yvan, 1993. Le régime malgache de zone franche.

République de Madagascar, 2016a. Loi n° 2016 - 007 du 12 juillet 2016 portant loi de finances Rectificative pour 2016.

_____, 2016b. Projet de loi n° 037/2016 du 26 octobre 2016 portant Loi de finances pour 2017.

United Nations, Department of Economic and Social Affairs, Population Division, (UNDESA), 2013. World Population Prospects: The 2012 Revision, New York, 2013.

Véron, J.B., 2014. Éditorial, in Afrique contemporaine 2014/3 (n° 251), p. 7-9

Articles :

Caramel, L., 2016. Trafic de bois de rose : ultime avertissement pour Madagascar, Le Monde.

Géopolis, 2016. Vanille: les vicissitudes de la production malgache.

L'Express Maurice, 2013. Production agricole : Madagascar futur grenier de l'océan Indien.

PNUD, 2016. Madagascar se prépare à mobiliser ses partenaires pour soutenir son développement.

The Guardian, 2016, Madagascar Vanilla farmers face volatile times after poor harvest.

The Guardian, 2016. Furniture that destroys forests: crack down on 'rampant' trade in rosewood.

Worley, W., 2016. Une crise perdue dans l'océan, IRIN News.



UNECA.ORG

ISBN 978-99944-70-22-8

